

450
MAI
2024
3,60 €

LA CHRONIQUE
LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS



MONDE

LE SCANDALE DES ARMES NON LÉTALES

Grenades lacrymogènes, Flash-Ball, balles en caoutchouc...
Enquête sur ces armes conçues pour le maintien
de l'ordre et qui, pourtant, mutilent ou tuent.

CINÉMA

Une censure
qui ne dit pas
son nom

AMNESTY
INTERNATIONAL 



04 L'ENTRETIEN

Natalia Morozova

07 ÉCLAIRAGE

Argentine

Javier Milei torpille l'info

11 GÉOPOLIS

Le regard de Pierre Haski

C'est la liberté

qu'on assassine

27 PERSPECTIVE

Aimée Thirion : « ExiléEs »

28 REPORTAGE

Philippines

Intelligence artificielle :

l'envers du décor

32 PORTFOLIO

Fulgurante Tina Modotti

38 DÉBAT

Faut-il accorder des droits

à la nature ?

40 CULTURE

Mehran Tamadon,

cinéaste iranien

46 VIE DU MOUVEMENT

Atelier transmission à Lyon

50 HISTOIRE

Cuba, la déportation oubliée

Pour vous abonner
à **La Chronique**,
rendez-vous sur le site :
amnesty.fr/chronique



DOSSIER MONDE

LE SCANDALE DES ARMES NON LÉTALES 12

Au Sénégal, en Indonésie, à Bahreïn, des armes de maintien de l'ordre fabriquées en France ont été utilisées par la police pour réprimer des manifestants. Enquête sur ces exportations qui passent en dessous des radars. Notre journaliste Michel Despratx s'intéresse également à l'impact des gaz lacrymogènes présumés inoffensifs.



ENTRETIEN 04

Natalia Morozova

Exilée en France, cette juriste russe de l'ONG dissoute Memorial accumule les preuves d'exactions perpétrées par le régime de Vladimir Poutine. Pour qu'un jour ces archives servent à ce que justice soit rendue.

CINÉMA 44

Une censure qui ne dit
pas son nom

Faire baisser la note sur AlloCiné d'un film consacré aux violences policières, cibler la réalisatrice d'un long-métrage sur les migrants... Des attaques coordonnées s'en prennent à des œuvres engagées et à leur financement.



UN RAPPORT ACCABLANT

JEAN-CLAUDE SAMOUILER

Président d'Amnesty International France



Le rapport annuel d'Amnesty International vient de sortir¹ : il est accablant.

Nous savons combien ce rapport est important. C'est un repère dans un monde sans repères, parce qu'il dit les choses telles qu'elles sont. Parce qu'il s'appuie sur des faits vérifiés, documentés, étayés. Parce que c'est notre réplique à la désinformation galopante. Parce que c'est notre réponse à ceux qui usent d'amalgames et de contre-vérités pour nous dénigrer, tenter de nous décrédibiliser, ou qui nous accusent d'être partiaux parce que, précisément, nous ne le sommes pas. Plus que jamais, nous avons à assumer notre si lourde, si exigeante et si belle responsabilité : celle de la vérité et de l'impartialité.

Quand on se fait autant attaquer, c'est forcément que l'on doit déranger ! Tel est le slogan qui accompagne cette année ce rapport.

Enquêter, alerter, agir, telle est notre mission. Et elle dérange.

Accablant, le mépris de la vie humaine dans les zones de conflit, quand les civils sont pris pour cibles par les armées régulières ou les groupes armés non étatiques. Ils ne sont alors que des pions, des butins de guerre au Burkina Faso, au Cameroun, en Éthiopie, en Israël et dans les territoires palestiniens occupés, en Libye, au Mali, au Niger, au Nigeria, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan du Sud, en Syrie, en Ukraine ou au Yémen...

Accablant, le blocage des institutions internationales par des États qui empêchent ainsi l'arrêt des atrocités : on pense bien évidemment

au droit de veto si souvent utilisé par les membres permanents du Conseil de sécurité de l'Onu pour « couvrir » leurs affidés. Accablante, l'hypocrisie qui n'accorde pas la même valeur aux droits humains selon qu'ils sont violés en Ukraine, à Gaza ou dans le Xinjiang. Même si de réels progrès ont été enregistrés, par exemple au Honduras, au Mexique, en Espagne et en Finlande, le rapport 2023 pointe aussi les réactions violentes contre la justice de genre et, en particulier, le crime contre l'humanité perpétré par les talibans contre les Afghanes. Il dénonce les persécutions indicibles infligées à celles qui ont le courage inouï de s'élever contre les lois rétrogrades du régime iranien. Pour les droits des personnes LGBTI+, des progrès sensibles ont été constatés au Mexique, en Lettonie, à Taïwan et en Namibie, mais il reste tout de même 62 États où les relations homosexuelles sont un délit, et 12, où elles sont passibles de la peine de mort. Et puis, il y a l'incurie des États et des entreprises face aux crises économiques et climatiques. Selon l'Onu, seules 12 % des 140 cibles des « objectifs du plan de développement durable » seront atteintes en 2030. 575 millions de personnes vivront dans l'extrême pauvreté alors que l'objectif était de l'éradiquer. Enfin, le rapport souligne la terrible menace que fait peser sur nos libertés individuelles l'absence d'encadrement légal du commerce de l'intelligence artificielle et de la surveillance numérique.

Nous n'avons pas fini de déranger !

— Le 22 avril 2024

1— À lire sur le site [amnesty.fr](https://www.amnesty.fr) « Le pouvoir de nos enquêtes » et voir p. 9 l'un des visuels de la campagne.



Moscou, 17 mars 2024, jour
de la réélection de Vladimir Poutine.
La tombe d'Alexei Navalny
est devenue le symbole de
l'opposition au président russe.

© NATALIA KOLESNIKOVA/AFP

Après des années de harcèlement, l'ONG Memorial qui défend l'État de droit en Russie a été dissoute fin 2021 par un tribunal de Moscou. Juriste pour le Centre des droits humains Memorial, Natalia Morozova s'est exilée en France. Elle continue de porter les plaintes de ses concitoyens devant la Cour européenne des droits de l'homme.

L'EXTRETIEN

Natalia Morozova

Juriste pour le Centre des droits humains Memorial

Propos recueillis par Étienne Bouche, auteur de *Memorial face à l'oppression russe*, éd. Plein Jour, 2023.

La répression exercée par l'État s'est fortement accrue depuis 2022. La société civile peut-elle encore se faire entendre en Russie?

NATALIA MOROZOVA — Les funérailles d'Alexeï Navalny {le 1^{er} mars 2024} peuvent être considérées comme la dernière grande manifestation de citoyens. Venues déposer une montagne de fleurs sur sa tombe à Moscou, ces personnes, nombreuses et de tous les âges, sont la preuve qu'il existe toujours une société active en Russie, même s'il n'est plus possible de s'exprimer autrement. Sur les réseaux sociaux ou les messageries instantanées, on ne peut plus écrire librement. Le système est si verrouillé qu'il faut se retrouver devant les tribunaux pour se faire entendre: Oleg Orlov, notre collègue de Memorial, a utilisé cette possibilité fin février en prononçant un discours à l'issue de son procès. Sa condamnation était prévisible: tout avait été fait pour l'inciter à quitter le pays, et il n'a pas cédé. Entre l'exil et la prison, il a choisi la prison.

Reste-t-il en Russie des structures légales sur lesquelles les défenseurs des droits humains peuvent s'appuyer?

Les tribunaux et les cours existent toujours, mais ce sont des simulacres, tout comme le Conseil des droits de l'homme auprès du Président, une instance décorative qui s'est vidée de ses personnalités engagées. Les lois, elles, sont modifiées pour permettre de nouveaux motifs de poursuites. Cependant, il n'y a pas d'équivalent à « la Troïka du NKVD » {organe extrajudiciaire soviétique en 1937 et 1938} et sur la majorité du territoire russe, les autorités tiennent à respecter le suivi des procédures judiciaires. L'accusé peut toujours bénéficier d'un avocat. C'est important: pour un prisonnier politique, il est l'unique contact qui le relie au monde. Pourquoi le système l'autorise encore ? Selon un collègue avocat, ceux qui incarnent l'autorité comprennent qu'un jour, ils pourront eux aussi se retrouver dans la même colonie pénitentiaire. Dans son centre de détention, l'opposant Ilia Iachine a croisé, parmi les prisonniers, les policiers qui l'avaient interpellé durant les manifestations de l'été 2019.

Moscou, 27 février 2024.
Oleg Orlov, défenseur des droits
humains, a été condamné
à plus de deux ans de prison.

© TATYANA MAKEYEVA/REUTERS

La Russie a été exclue du Conseil de l'Europe en mars 2022, et aucune affaire postérieure au 16 septembre 2022 ne peut être admise par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Dans ces conditions, pourquoi continuer les poursuites ?

Les arrêts de la CEDH étaient très importants pour nos requérants qui, au-delà des compensations financières, voyaient la culpabilité de l'État russe reconnue par une instance européenne. Justice était partiellement rendue.

En mars 2022, par exemple, la Russie a dû payer des dommages et intérêts à des victimes de torture par des agents du FSB en Ingouchie [*république du Caucase constitutive de la Fédération de Russie*], dans une affaire remontant à 2007. La Cour européenne désignait l'État russe qui devait ensuite mener une enquête pour trouver les responsables, ce qu'il ne faisait jamais. Même si je suis très déçue par certains jugements et arrêts de la CEDH – il y a une incompréhension du système pénal russe –, il faut poursuivre ce travail afin que la Russie, le jour où elle réintégrera le Conseil de l'Europe, s'acquitte de ses dettes. Nous pourrions aussi nous appuyer sur nos archives pour procéder, dans la « belle Russie du futur » [*formule de l'opposition popularisée par Alexeï Navalny*], à une lustration politique : empêcher les personnes citées d'accéder à des postes étatiques.

“ Il existe toujours
une société active en Russie,
même s'il n'est plus possible
de s'exprimer ”



La dissolution de Memorial fut particulièrement symbolique puisque l'ONG traçait une continuité entre le pouvoir soviétique et l'État poutinien. Le Kremlin s'est-il ainsi assuré le contrôle du récit historique ?

Poutine a fait de la « Grande Guerre patriotique » – la Seconde Guerre mondiale – un mythe national, et cette guerre contre la mémoire se joue aussi sur le plan législatif. La loi russe proscriit la « réhabilitation du nazisme » et la comparaison entre la période soviétique et le Troisième Reich. Afin de poursuivre les historiens qui s'écartent de la version officielle, ces lois mémorielles évoluent, le pouvoir y intègre des amendements. Ce fut le cas en février 2021 après la condamnation de Navalny pour « diffamation » d'un vétéran de la Seconde Guerre mondiale : il est alors devenu interdit de « *salir la mémoire des vétérans* ». Ainsi, le dépôt de plainte n'était plus nécessaire pour engager des poursuites. Concernant l'histoire plus récente, il faut relire les rapports de Memorial datant des deux guerres de Tchétchénie. Des militants y avaient documenté des crimes de guerre commis par les soldats russes, et il est frappant de constater combien les témoignages ressemblent à ceux recueillis par l'Onu à Boutcha et à Irpin en 2022. Peut-être que si nous avions puni ces crimes à l'époque, nous n'aurions pas vu autant d'horreurs en Ukraine. L'impunité provoque la répétition. ●

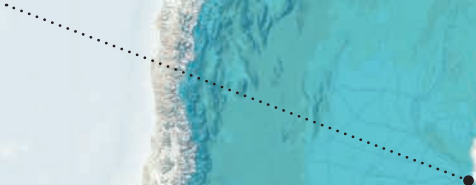
30 ANS AVANT

Questionner le passé, le présent et l'avenir de la Russie. Telle est l'ambition du projet « 30 ans avant » du Centre des droits humains Memorial. Soutenu par Amnesty, il réunit journalistes experts, militants des droits fondamentaux et représentants d'ONG.

À retrouver sur : <https://aboutrussia.org/fr>

, UNE ACTUALITÉ SORTIE DE L'OMBRE ÉCLAIRAGE

ARGENTINE



ARGENTINE JAVIER MILEI TORPILLE L'INFO

C'est un grand classique, lorsque l'extrême droite arrive au pouvoir, elle musèle les médias. Sans surprise, à peine trois mois après son élection à la tête de l'État argentin, Javier Milei s'en est pris à Télam, la principale agence de presse d'Amérique latine. Dans un discours devant les députés le 1^{er} mars dernier, le président ultralibéral a annoncé la fermeture de l'agence, l'accusant au passage de « *propagande kirchnériste* ». Il fait ici référence à Néstor et à Cristina Kirchner, deux anciens présidents de gauche. La décision a été vivement critiquée par Reporters sans frontières, qui l'a qualifiée de « *coup dur pour le droit à l'information, et un signal alarmant pour le pluralisme de l'information* ». Après des mois d'attaques verbales contre les médias, le nouveau pouvoir est passé à l'acte : le site internet de Télam a aujourd'hui disparu, remplacé par le message : « *la page que vous essayez de voir est en reconstruction* ». Un dispositif policier empêche même les journalistes d'accéder aux locaux. La fermeture brutale de l'agence laisse dans l'expectative environ 700 salariés, dont une partie s'est mobilisée en organisant un campement de fortune devant les deux sièges de l'agence à Buenos Aires. C'est sous des tentes qu'ils continuent malgré tout de produire et diffuser de l'information, sur les réseaux sociaux et leur propre page web. Réunis en assemblée le 21 mars, ils ont décidé de « *poursuivre la lutte* » et de refuser le plan de départ volontaire proposé par le gouvernement. « *Pluie, maté¹, anxiété et surtout espérance* », résument-ils sur leur compte Instagram @somostelam. — Eva Tapiero

1— Boisson typique de l'Argentine, de l'Uruguay et du Paraguay.

ACTUALITÉS

LE MOT DE LA RÉDAC

La place de Mai



Pour moi, ce fut le 11 mai 1987, à l'heure du JT. En France, un nazi est jugé pour crime contre l'humanité pour la première fois : Klaus Barbie ; les enfants d'Izieu ; Auschwitz... Si à 12 ans je ne mesurais pas la portée de ces noms, je sentais que justice était rendue, qu'elle apaisait les vivants. À leurs visages ridés et fatigués, j'ai compris qu'ils l'avaient attendue longtemps. Quand, en mars dernier, en Argentine, 10 hommes qui avaient torturé, violé, tué ou kidnappé lors de la dictature (1976-1983) ont été condamnés à la perpétuité, j'ai repensé aux mères de la place de Mai. Courageuses, ces femmes n'ont eu de cesse de manifester, tous les jeudis, pour que les tortionnaires de leurs enfants disparus soient jugés. Elles n'étaient pas seules. Dès 1976, Amnesty International dénonçait torture, enlèvements et exécutions sommaires. Amnesty International était là, aussi, en 2018, au Brésil, pour réclamer justice quand Marielle Franco fut assassinée. Aujourd'hui, ses commanditaires présumés ont enfin été arrêtés. Alors qui sait ? Demain, en Iran, en Syrie ou en Chine... les crimes ne demeureront pas impunis, tant qu'une poignée d'entre nous reste sur la place, la mémoire en veille.

VIRGINIE ROELS
Rédactrice en chef



UNION EUROPÉENNE

Renforcer la forteresse

Un tour de clé supplémentaire vient de sceller la politique migratoire des Vingt-Sept. Le pacte sur la migration et l'asile, voté le 10 avril par le Parlement européen, prévoit notamment la création de centres fermés « *aux frontières ou à proximité de celles-ci* ». Les arrivants y seront triés par un système de filtrage, et leur identité, accolée à des données biométriques, sera enregistrée et partagée dans un fichier. Ce durcissement des procédures de franchissement des frontières se double d'une facilitation des expulsions. Nul doute que ce pacte augmentera le nombre d'exilés détenus aux frontières, dont des familles, et fragilisera la notion même du droit d'asile.

© BORJA SUAREZ/REUTERS

QUAND ON FAIT BIEN NOTRE TRAVAIL, ÇA SE VOIT.

MAI 2023 * * * * *

LES LOCAUX D'AMNESTY INTERNATIONAL
VANDALISÉS À NICE
PAR UN GROUPE VIOLENT.

AMNESTY
INTERNATIONAL



QUAND ON SE FAIT AUTANT ATTAQUER, C'EST FORCÉMENT
QUE L'ON DOIT DÉRANGER.

Retrouvez nos dernières enquêtes dans notre rapport annuel 2024,
disponible le 24.04 sur [Amnesty.fr](https://www.amnesty.fr)

BIG BROTHER

NOS DROITS
À L'ÉPREUVE
DES NOUVELLES
TECHNOLOGIES

RUSSIE

L'ŒIL DE MOSCOU

Bravant le froid, mais surtout le risque d'être interpellés, des milliers de citoyens russes se sont rendus à l'enterrement de l'opposant Alexeï Navalny, à Moscou, le 1^{er} mars 2024. Selon le média en ligne indépendant *Agenstvo*, la police a identifié et arrêté plusieurs dizaines de participants en utilisant la reconnaissance faciale. Pour Dmitry Anisimov, porte-parole de l'ONG OVD-Info, les autorités russes ont en effet « la capacité de tracer chaque individu jusqu'au pas de sa porte ».



INDE

KAFKINDIEN

En 2020, l'État indien a rendu obligatoire un système d'identification nommé PPP permettant à chaque citoyen d'accéder aux différents dispositifs d'aide sociale. À l'époque, l'algorithme du PPP était décrit comme « sûr et fiable » par ses concepteurs. Quatre ans plus tard, les victimes d'anomalies se comptent par centaines de milliers. Des retraités déclarés morts ont ainsi perdu leur pension. Pour corriger l'erreur, l'administration leur demande de remplir un document en ligne dont l'accès leur est refusé par... PPP. La boucle est bouclée !

JOURNALISTE
GRÉGOIRE OSOHA

META ET X...

font la pluie
et le beau
temps

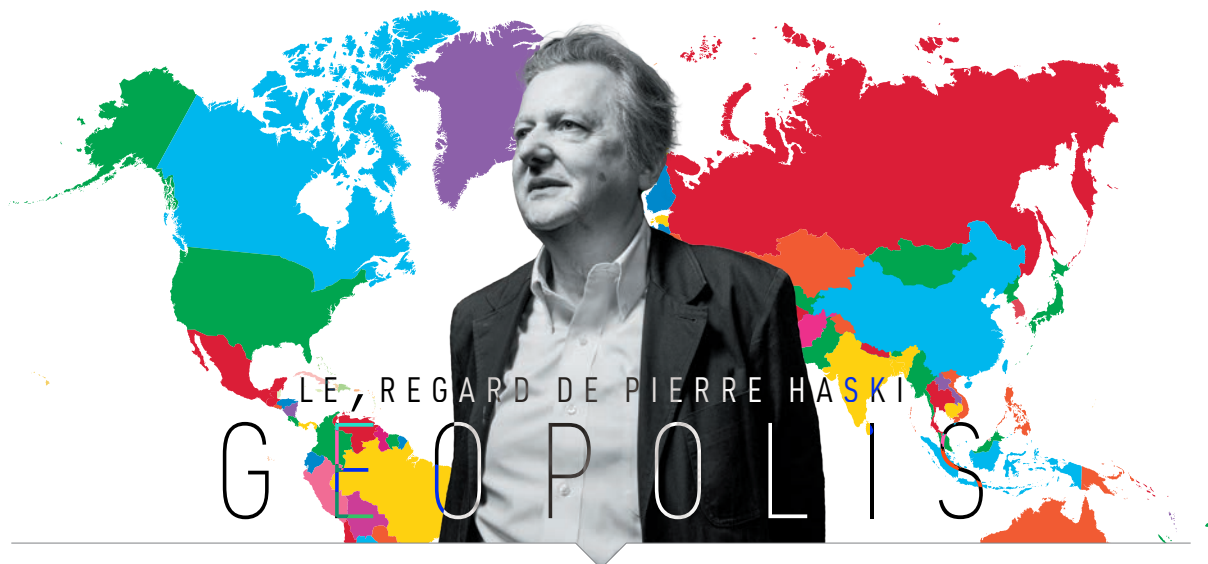
Faites ce que je dis, mais surtout pas ce que je fais. Telle était la logique du Guide suprême iranien, qui communiquait via Facebook et Instagram tout en interdisant l'emploi de ces applications à ses concitoyens ! Meta, la maison-mère de ces deux réseaux sociaux, a mis fin à cette incongruité en fermant les comptes d'Ali Khamenei. Le dirigeant iranien ayant célébré l'attaque du 7 octobre par le Hamas en Israël, Meta s'est appuyé sur ses règles d'utilisation qui proscrivent l'apologie du terrorisme. De son côté, le patron de X (ex-Twitter), Elon Musk, a choisi de laisser actif le compte d'Ali Khamenei. Un bien grand pouvoir que celui de ces plateformes : décider de qui a le droit de s'exprimer... ou non.



RUSSIE / ÉTATS-UNIS

Attaques
acoustiques

« Imaginez un crayon bien aiguisé s'enfoncer dans votre tympan. » « J'avais la sensation que l'on me perçait un côté de la tête. » Depuis plusieurs années, un même type de symptômes était décrit par des employés d'ambassades américaines à travers le monde sans que l'on en comprenne la cause. Les journalistes de *The Insider*, de CBS et de *Der Spiegel* pensent avoir résolu le mystère médiatisé pour la première fois à Cuba, d'où le nom de syndrome de La Havane. Ils accusent l'unité 29155 du GRU, le renseignement militaire russe, d'avoir orchestré « des attaques acoustiques pulsées » actionnées par une arme secrète capable de blesser ses cibles à distance, en traversant les murs. Les diplomates américains visés étaient en général des agents spécialisés sur la Russie. Beaucoup souffrent de lésions neurologiques graves et ont été relevés de leurs fonctions. Dmitri Peskov, porte-parole du Kremlin, a dénoncé des accusations « sans fondements » que la Russie considère comme « un prétexte parfait pour justifier de nouvelles sanctions contre [nous] ».



C'EST LA LIBERTÉ QU'ON ASSASSINE

Dmitri Mouratov a l'air grave. Toute l'équipe de *Novaïa Gazeta* s'assemble autour de son rédacteur en chef. Ce géant à l'humour décapant prend la parole et dit ces mots simples, en russe: « *C'est fini.* » Il annonce aux journalistes et employés aux regards inquiets que le journal va publier son dernier numéro: il cesse de paraître avant d'être déclaré « *extrémiste* » par le pouvoir russe de Vladimir Poutine.

On a beau savoir que ça s'est passé comme ça, trois semaines seulement après l'invasion de l'Ukraine, l'émotion est forte de voir cette scène sur grand écran. Car elle a été filmée. La mort d'un grand journal, sous les coups d'un pouvoir répressif, c'est une page d'histoire indélébile, inscrite sur les visages de tous ceux qui l'ont vécue intensément. Le journal d'Anna Politkovskaïa, assassinée en 2006 à Moscou... Le journal de Dmitri Mouratov, Prix Nobel de la paix 2021, un prix partagé avec la journaliste philippine Maria Ressa... Fermé pour cause d'indépendance: le jour de l'invasion, il était paru dans les deux langues – en ukrainien et en russe – pour manifester sa réprobation.

Ces images des derniers moments de la vie d'un grand journal, je les ai retrouvées dans

un documentaire inédit, *Of Caravan and the Dogs*, projeté au Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH) de Genève en mars. Le réalisateur, Askold

Kurov, aujourd'hui exilé, comme de très nombreux journalistes russes, a commencé à filmer plusieurs mois avant le début de la guerre, lorsque les menaces se sont accrues pour la société civile russe. Il a tourné à *Novaïa Gazeta*, à la radio Écho, à la télévision Dojd, et à l'association Memorial dédiée à la mémoire des crimes du stalinisme (lire p. 5). En mars 2022, ils avaient tous fermé leurs portes, éteint les studios, arrêté les presses. Mêmes larmes, même rage contenue, même tristesse. Ce documentaire est donc la chronique de la mort des derniers espaces de liberté dans la Russie de Poutine. Il raconte ce qui se passe quand un pouvoir autoritaire prépare un mauvais coup. L'étranglement de la liberté de la presse, l'attaque contre les gardiens de la mémoire, les pressions administratives, judiciaires, policières, qui donnent une apparence légale à ce qui n'est qu'un abus de pouvoir. Et à l'arrivée, la guerre, la suppression, y compris par la mort, des voix dissidentes, et le plébiscite à 87 % des voix¹ quand nul ne peut plus s'opposer. À voir, pour ne pas être dupe.

1 – Vladimir Poutine a été réélu pour un cinquième mandat présidentiel, le 17 mars dernier. Il pourra en briguer un sixième en 2030, puisqu'il a fait modifier la Constitution en ce sens.

DOSSIER





MONDE

LE SCANDALE DES ARMES NON LÉTALES

— De Michel Despratx. Illustrations de Damien Roudeau.

La France est l'un des pays qui exporte le plus d'armes dites à létalité réduite, utilisées dans le monde entier par les forces de l'ordre pour disperser la foule. Si les traités internationaux étaient respectés, la plupart de ces armes produites en France ne devraient pas se retrouver dans les mains de policiers qui s'en servent pour réprimer des mouvements démocratiques, pour mutiler ou tuer des civils. Et pourtant, des balles en caoutchouc et des Flash-Ball de fabrication française ont été employés au Sénégal, en Indonésie et à Bahreïn.

Nous avons aussi enquêté sur l'impact des gaz lacrymogènes, ces nuages qui ensevelissent les manifestants, les font tousser et irritent les yeux. Ont-ils des effets secondaires graves sur le corps humain, et en particulier sur celui des femmes ou des enfants ? Même les policiers s'en inquiètent. Pourtant, ni les autorités, qui autorisent leur utilisation, ni les fabricants, qui les produisent, ne les ont rassurés sur leur non-dangerosité.

ARMES

RÉPRESSIONS MORTELLES

Grenade GM2L utilisée contre les manifestants sénégalais depuis 2021.

Flash-Ball, grenades lacrymogènes et balles en caoutchouc.

La France équipe des polices du monde entier en armes de maintien de l'ordre. Des armes qui en principe ne tuent pas. Mais comment réagit Paris quand des États les utilisent pour écraser des mouvements démocratiques, mutiler ou tuer des manifestants ?

160 dB
Effet assourdissant

Effet irritant
par dispersion du CS pulvérulent
(gaz lacrymogène)



Paris, mars 2021. Le journaliste Maxime Sirvins fixe l'écran de son smartphone. Une vidéo vient d'arriver du Sénégal.

Elle tombe à pic. Pour le média en ligne *Streetpress*, il suit depuis des jours ce qui se passe à Dakar, où la police affronte des manifestants qui réclament la libération de l'opposant emprisonné Ousmane Sonko. La vidéo est courte. Dix secondes... mais difficile à regarder. Elle montre un jeune garçon en claquettes et en short, assis sur un brancard. Sa main droite, entièrement déchiquetée, forme une bouillie rougeâtre de peau, d'os et de tendons. Maxime Sirvins comprend : « *Le garçon a ramassé une grenade lacrymogène dans l'intention de la renvoyer, la grenade a pété dans sa main.* »

Des photos suivent cette vidéo. Douilles de grenades explosives, abandonnées sur le sol. Policier

sénégalais épaulant un lanceur de balles en caoutchouc... En scrutant chaque image, Maxime Sirvins découvre que les armes de cette répression sont de fabrication française. Il parvient même à identifier les sociétés qui les fabriquent : Alsetex, Lebel (anciennement Verney-Carron), Nobel-Sport ou SAPL. Alsetex, par exemple, est le leader français de la grenade lacrymogène et de la balle en caoutchouc. Sur Internet, l'entreprise présente ses produits comme les instruments d'« *une gestion démocratique des foules* », et met en évidence leur fonction « non létale ». Une belle hypocrisie, se dit le journaliste, car, dans les mains des policiers sénégalais qui en usent avec extrême violence, ces armes « qui ne tuent pas » deviennent les auxiliaires d'une répression mortelle. Qui, ce printemps-là, fera 14 morts et 600 blessés.

Dakar, mars 2021.
Jeune manifestant mutilé
par l'explosion d'une grenade.



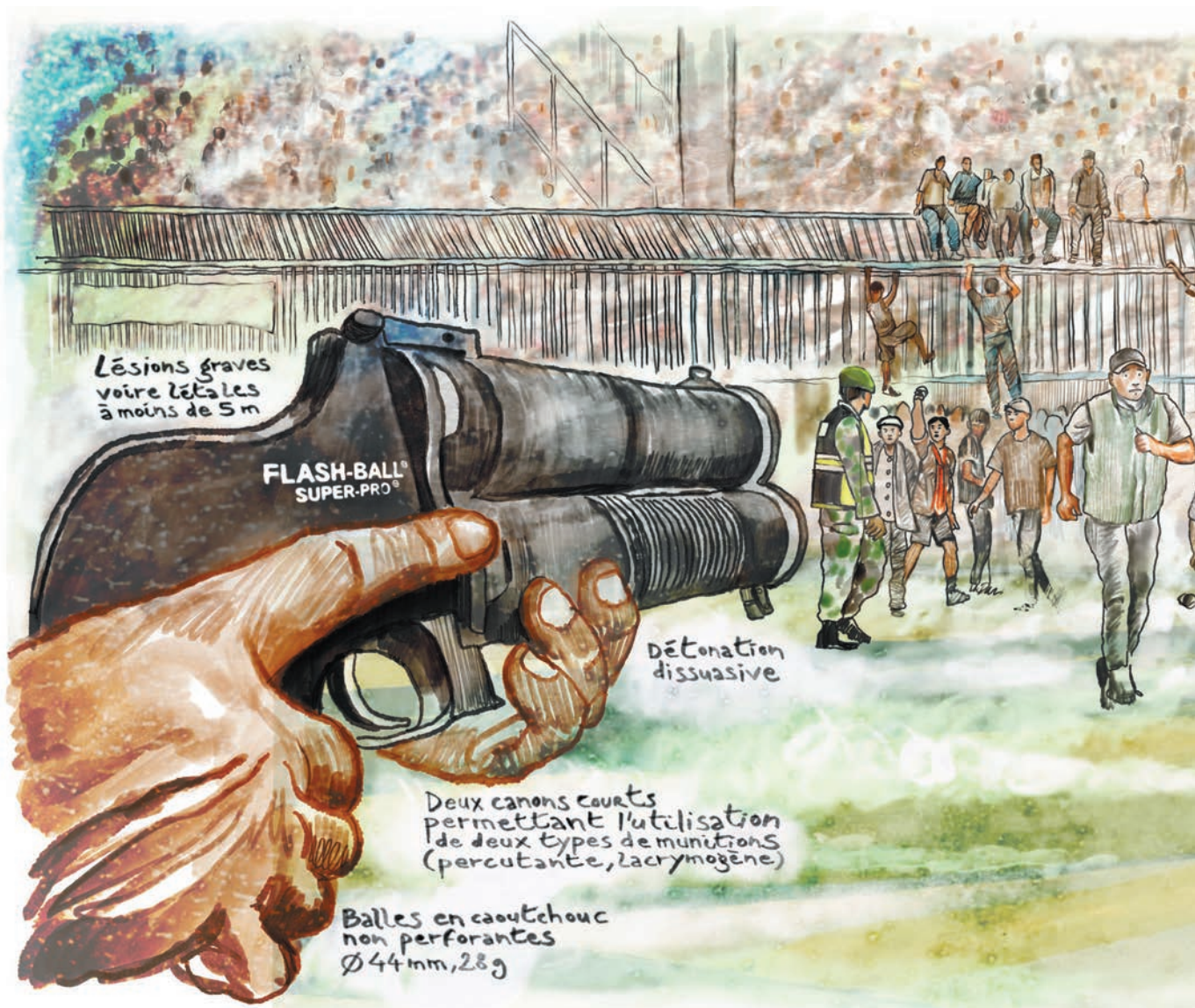
LA GRENADE GM2L PEUT TROUER DES PEAUX

À Précigné, dans la Sarthe, les dirigeants d'Alsetex observent de loin l'évolution de ces violences au Sénégal. La grenade lacrymogène et assourdissante GM2L, leur produit phare, peut faire de beaux dégâts si elle est mal utilisée. Elle contient 48 grammes d'explosifs. En détonant, elle produit un bruit qui dépasse le seuil de la douleur et fera perdre 80 % de son ouïe à une syndicaliste française en avril 2023. Ensuite, elle projette un gaz très irritant et des éclats de plastique capables de trouer des peaux. Une enquête du parquet de Rennes accuse l'une d'elles d'avoir arraché la main d'un jeune festivalier, au mois de juin, à Redon. Le gouvernement français va-t-il interdire d'en vendre de nouveaux stocks au Sénégal ? Car il en a le pouvoir. Tous les mois, 14 fonctionnaires du ministère des Armées, des Affaires étrangères et de l'Économie se réunissent dans un salon de l'hôtel des Invalides, à Paris. Leur employeur est la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre, la CIEEMG (la grenade GM2L d'Alsetex appartient à cette catégorie des « matériels de guerre »). Pour la GM2L, ils doivent

passer en revue plusieurs questions. La situation des droits humains au Sénégal est-elle acceptable ? Quel est le risque que ces armes servent à réprimer des mouvements démocratiques, à mutiler ou à tuer des civils ? En livrer aux policiers sénégalais compromettrait-il les engagements de la France en faveur de la paix ? Après leur délibération, c'est au Premier ministre, souverain, de signer les futures autorisations d'exporter au Sénégal. Il peut aussi décider de stopper les livraisons en cours.

« SECRET PROFESSIONNEL »

L'a-t-il fait ? Y a-t-il seulement songé ? Maxime Sirvins l'ignore. Mais il trouve un indice deux ans plus tard. Au mois de juin 2023, il reçoit de nouvelles photos du Sénégal. La violence a repris. Des opposants au président Macky Sall affrontent des policiers qui ont déjà tué 23 manifestants. Devant l'une des photos, Sirvins s'immobilise. C'est une douille de grenade abandonnée sur le bitume. Il la reconnaît vite au cylindre rouge et gris. Une Alsetex « GM2L ». « En zoomant sur l'objet, explique le journaliste, j'arrive à lire son année de fabrication : 2022. Ce qui veut dire que, malgré les 14 tués de 2021, la France a continué d'armer les policiers sénégalais. »



La CIEEMG a-t-elle donné à leur exportation un avis favorable? Défavorable? Le Premier ministre de l'époque, Jean Castex, a-t-il juste laissé passer une vieille livraison en cours, ou en a-t-il autorisé une nouvelle? Impossible de le savoir. Les délibérations de la commission sont couvertes par le secret défense. Jean Castex et sa ministre des Armées, Florence Parly, refusent de nous répondre. Les douanes opposent à nos questions un « secret professionnel » auquel elles seraient soumises, ainsi que la firme Alsetex. Commentaire du spécialiste des armements Benoît Muracciole, président de l'association Action sécurité éthique républicaines (Aser) qui promeut les droits humains dans le champ des transferts d'armes et de la sécurité: « Vous n'aurez rien. Chaque exportation d'armes de maintien de l'ordre se décide en catimini entre l'État et les industriels. À l'abri du regard des médias, du Parlement, et de la société civile. »

Ce que l'on sait, en revanche, c'est qu'en livrant de nouvelles grenades GM2L à une police qui tire à balles réelles sur des manifestants, la France a violé l'esprit de deux traités dont elle est signataire. Celui sur le commerce des armes (le TCA, signé en 2014) et la position commune de l'Union européenne sur les exportations d'armes (2008) qui obligent la France à exercer un devoir de vigilance. À s'abstenir, par exemple, de vendre une arme à un pays qui l'utilisera pour réprimer des mouvements démocratiques. Pour blesser ou tuer des civils.

DES GAZ MORTELS

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement français laisse exporter, sans restriction, une arme de maintien de l'ordre vers un pays qui l'utilise pour réprimer dans le sang une manifestation. En septembre 2019, en Indonésie, des milliers de Papous manifestent contre le racisme. Les policiers



Indonésie, 1^{er} octobre 2022. Lanceur français de grenades lacrymogènes et balles en caoutchouc, utilisé dans un stade par la police indonésienne.

« MALGRÉ LES 14 TUÉS DE 2021, LA FRANCE A CONTINUÉ D'ARMER LES POLICIERS SÉNÉGALAIS »

– Maxime Sirvins, journaliste

indonésiens tirent des gaz lacrymogènes, et tuent trois étudiants en les visant avec des balles en caoutchouc. Amnesty International alerte sur la situation en Papouasie, que le monde entier connaît désormais. Et pourtant... Trois mois plus tard, entre janvier 2020 et mars 2021, la firme stéphanoise Verney-Carron (aujourd'hui Lebel) envoie par avion 450 Flash-Ball à Jakarta pour augmenter les stocks de la police indonésienne². Il s'agit de Flash-Ball « Super-pro 2 » à deux canons superposés, capables de lancer aussi bien une grenade lacrymogène qu'une balle en caoutchouc. Une fois encore, le gouvernement français – celui d'Édouard Philippe – a signé l'autorisation d'exporter en sachant que l'acheteur pouvait tuer avec ces armes. Le résultat ne se fait pas attendre. Un an et demi plus tard, le 1^{er} octobre 2022, une brigade indonésienne équipée de Flash-Ball français intervient dans un stade de Malang (Java oriental), où s'achève un match de football. Voyant des supporters du club perdant envahir la pelouse, ces policiers tirent une, puis deux, puis 45 salves de grenades lacrymogènes. Une violation dangereuse des règles de la FIFA³ et des lois internationales interdisant de lancer des gaz dans une enceinte sportive ou un lieu clos. Les gaz recouvrent les gradins. Les spectateurs fuient dans tous les sens pour échapper à l'asphyxie : 125 personnes, dont 32 enfants, meurent piétinées par la foule⁴.

Pour envoyer à une police étrangère la plupart des armes françaises de maintien de l'ordre (certains lanceurs, balles en caoutchouc, matraques ou grenades lacrymogènes simples, sans effet de souffle ou assourdissantes), une autorisation des douanes suffit. « *Les douanes questionnent alors un ou deux ministères pour savoir s'il n'y a pas d'embargo ou de restriction, et l'affaire est réglée*, explique Benoît Muracciole. *On ne réunit pas 40 personnes, comme peut le faire la CIEEMG, pour réfléchir sur l'État acheteur et sur son respect des droits humains.* »

Une seule fois, l'État français a bloqué l'exportation d'une arme policière pour des raisons liées au respect des droits humains. C'était en 2011, à l'époque dite des printemps arabes. En février, dans la petite monarchie de Bahreïn, les policiers répriment durement des foules pacifiques qui réclament la démocratie. En violation de toutes les lois, ils envoient des grenades lacrymogènes dans des habitations fermées, et même à l'intérieur de voitures.

« CHAQUE EXPORTATION D'ARMES DE MAINTIEN DE L'ORDRE SE DÉCIDE EN CATIMINI ENTRE L'ÉTAT ET LES INDUSTRIELS »

– Benoît Muracciole, président de l'association Action sécurité éthique républicaines

Trente-cinq personnes, dont des enfants, meurent empoisonnées. Pendant ce temps-là, dans la Sarthe, de nouvelles caisses de gaz reposent à la sortie de l'usine Alsetex, en attendant la prochaine expédition à Bahreïn, où les stocks s'amenuisent. Mais, soudain, le 17 février, le ministre de la Défense, Alain Juppé, décrète que « *les autorisations en cours concernant l'exportation de ce matériel vers Bahreïn sont suspendues* ». Et s'en explique : « *Nous refusons l'exportation [de ces gaz lacrymogènes] dès lors qu'ils peuvent être utilisés à des fins de répression [et non de simple maintien de l'ordre]* ». Décision forte. Et rare, qui fait passer la protection des civils avant le commerce extérieur de la France. Mais le sursaut humanitaire est de courte durée.

TOUR DE PASSE-PASSE

Quatre ans plus tard, en 2015, un journaliste d'*Orient XXI*, Jean-Baptiste Renaud⁵, découvre que le business a repris l'avantage. Cette année-là, à Bahreïn, la police réprime des manifestations chiïtes. Lacrymogènes et tirs de chevrotine. Dans les pieds d'un manifestant éclate une grenade gris et rouge. Un militant des droits humains ramasse la douille et la photographie. Le journaliste français la récupère et l'identifie. Une grenade GM2L Alsetex. La date inscrite en blanc sur le gris du cylindre (2012) prouve qu'elle est sortie de France après l'interdiction décidée par Alain Juppé en 2011. Alsetex l'aurait-elle exportée en cachette à Bahreïn ? Pour le savoir, une ONG américaine des droits humains – Americans for Democracy and Human Rights in

Bahrain (ADHRB) – demande des explications à la France. Chargé de lui répondre, le ministère de l'Économie confie l'enquête au Point de contact national français, un bureau qui promeut l'application des principes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en matière de conduite responsable des entreprises. Sa conclusion ? Il blanchit Alsetex. Le fabricant français, écrit le rapport d'enquête, a « *respecté l'interdiction d'exporter* » ses grenades à Bahreïn. Mais il y avait un trou dans son panier. « *Alsetex, précise le rapport, ne demande pas systématiquement à son client un certificat de non-réexportation.* » Le média en ligne *Orient XXI* avance alors une hypothèse. Alsetex a vendu des produits aux Saoudiens en 2012, et ces derniers auraient pu les revendre à Bahreïn. Pour empêcher que d'autres armes ne se retrouvent dans des territoires interdits ou dans de mauvaises mains, Bercy, en 2016, propose à Alsetex de l'aider à établir un code de conduite responsable. À « *renforcer la traçabilité de ses exportations* » et à « *élaborer une politique des droits de l'homme* ». Alsetex refuse. Et se sort bien de cette affaire : la firme n'a reçu aucune sanction pour son manque de vigilance. Les sanctions ? On en a un exemple, il y a six mois. Entre 2012 et 2015, le fabricant SAPL a exporté pour 715 000 euros de grenades et lance-grenades au Congo, au Togo ou en Arabie saoudite, sans demander au gouvernement les autorisations. Le parquet national financier a découvert le délit par hasard en enquêtant sur une corruption





impliquant SAPL. Un tribunal correctionnel, en septembre, l'a condamné à payer une amende de 150 000 euros, dont 75 000 avec sursis. SAPL est sauvé : la condamnation n'étant pas inscrite à son casier judiciaire, elle peut continuer de répondre aux appels d'offres publics. Le ministère de l'Intérieur, celui de la Défense et 50 pays peuvent acheter comme avant ses boucliers, ses lanceurs. Ainsi que ses balles en caoutchouc qui, d'après la brochure commerciale de l'entreprise normande, ont « *la puissance de frappe du coup de poing de Mohamed Ali* ». ●

1- Des règlements administratifs l'ont classée en matériels de guerre, pour des raisons non divulguées. La classification définit moins la nature de l'arme que la précision des contrôles qu'elle est censée subir à l'exportation.

2- Source : registre douanier « Volza », qui permet de traquer les échanges internationaux de marchandises.

3- Fédération internationale de football association.

4- C'est un journaliste français indépendant, Guillaume Maurice qui, en collectant des photos sur les réseaux sociaux indonésiens, a découvert le rôle des Flash-Ball français dans cette catastrophe. Amnesty International avait appelé la police indonésienne à revoir sa politique d'utilisation des gaz lacrymogènes et autres armes à létalité réduite afin qu'une telle tragédie ne se reproduise plus jamais.

5- « Comment la France contribue à la répression à Bahreïn », en ligne sur <https://orientxxi.info>

INTERVIEW

« UNE OPACITÉ DANGEREUSE »

– Propos recueillis par Michel Despratx

La majorité des armes de maintien de l'ordre passe sous les radars des traités internationaux. Entretien avec Aymeric Elluin, chargé de plaidoyer armes à Amnesty International France.

La France exporte des armes de maintien de l'ordre, dites « à létalité réduite » qui peuvent pourtant tuer ou mutiler. Le droit international a-t-il les moyens, aujourd'hui, de moraliser ce commerce ?

AYMERIC ELLUIN — Oui et non. Le droit international protège des atteintes au droit à la vie, prohibe la torture ou encadre le recours à la force par les forces de police, mais le commerce de ces équipements manque de contrôle. Prenons l'exemple de la grenade lacrymogène et assourdissante. Deux traités internationaux, le Traité sur le commerce des armes (TCA) et la position commune de l'Union européenne (UE) sur les exportations d'armes, obligent la France à bloquer son exportation si un acheteur peut s'en servir pour commettre une grave violation des droits humains. Un État lié par le TCA peut signaler la France si elle ne le fait pas. Mais aucun ne l'a fait pour l'instant, et, de toute façon, aucun mécanisme de sanction internationale n'est prévu. Quant à la grande majorité des armes de maintien de l'ordre, je veux parler des balles en caoutchouc ou des grenades lacrymogènes simples, elles sont tout simplement exclues de ces traités. Ce qui signifie qu'aucune instance internationale ne surveille leur exportation.

Comment savoir quelles armes de maintien de l'ordre la France exporte et vers quels pays ?

C'est mission quasi impossible. On n'a aucune information officielle permettant de connaître la nature des armes, leurs quantités, et les pays qui les achètent. On ne le découvre que de façon incidente, par un entre-filet dans la presse, ou en suivant le travail des ONG qui repèrent, parfois, qu'une balle en caoutchouc ou une grenade lacrymogène a mutilé ou tué plusieurs manifestants. On peut scruter aussi les informations douanières, mais c'est un exercice très compliqué pour le profane. Il faut connaître les nomenclatures par cœur, des séries de chiffres qui désignent des

catégories d'armes génériques, et, au final, on ne saura pas ce qu'on a précisément exporté. Rien que pour savoir, par exemple, si c'est le Premier ministre ou si ce sont les douanes qui signent l'autorisation d'exporter un lanceur de grenades, cela prend des journées de recherche. Il faut décortiquer un enchevêtrement de



lois, d'arrêtés gouvernementaux, de textes d'application qui renvoient à des codes de la Défense, à des codes de la sécurité intérieure, et naviguer dans un millefeuille législatif déchiffrable uniquement si l'on est juriste. Et quand on veut connaître quels critères, liés aux droits humains, ont poussé un gouvernement à accorder une autorisation d'exporter une arme, c'est impossible. Les délibérations interministérielles sont secrètes. C'est une opacité dangereuse, car elle n'encourage pas le gouvernement à se montrer plus vigilant sur les exportations. Ni les entreprises à exercer un vrai devoir de vigilance, c'est-à-dire à s'inquiéter des utilisations des équipements qu'elles fournissent, et prévenir, ainsi, leur exportation.



Le Parlement pourrait-il exercer un contrôle démocratique sur ce commerce ?

Il le devrait. Mais il ne le fait pas. On peut même affirmer qu'en cette matière, il a abandonné son obligation de contrôle de l'action du gouvernement. Pourtant, lorsque l'on exporte une arme de maintien de l'ordre, un équipement policier, on l'exporte au nom de chaque Français. On devrait donc en rendre compte à chaque Français. Et c'est d'autant plus crucial que si les parlementaires, les médias et la société civile étaient informés de telles exportations, certaines d'entre elles, une fois soumises à la critique et à la contradiction, n'auraient certainement pas lieu.

Comment pourrait-on réguler ou moraliser ce commerce des armes de maintien de l'ordre ?

L'idéal serait de le soumettre à un contrôle international. Un nouveau traité, par exemple, pourrait obliger chaque État à examiner la situation des droits humains avant toute exportation de matériel de maintien de l'ordre. Dans le but d'empêcher toute vente à des polices étrangères aux comportements violents. Un tel traité pourrait, aussi, contraindre chaque État à publier un rapport annuel complet – inexistant aujourd'hui – sur ses exportations.

Un tel traité est-il envisageable aujourd'hui ?

Oui. Il est même en cours de construction. En mai 2022, les Nations unies ont recommandé l'adoption d'un contrôle mondial sur le commerce de certains équipements de maintien de l'ordre comme les gaz lacrymogènes, certaines menottes, les balles en caoutchouc ou certains types de matraques qui peuvent être utilisés pour infliger des tortures ou des mauvais traitements. L'Onu, soutenue par l'UE et de nombreux pays du monde, travaille aujourd'hui pour élaborer un traité juridiquement contraignant. Et Amnesty International fait partie des ONG qui lui soumettent des recommandations. ●

POUR ALLER PLUS LOIN

UNE PÉTITION À SIGNER

« Pour un contrôle des armes à létalité réduite »

[amnesty.fr/petitions](https://www.amnesty.fr/petitions)

UNE VIDÉO À VOIR

« J'ai perdu un œil »

[amnesty.fr/video](https://www.amnesty.fr/video)



GAZ LACRYMOGÈNE

ÉCRAN DE FUMÉE

Il est présenté comme étant sans danger pour la police et les manifestants. On sait pourtant que le gaz lacrymogène peut tuer s'il est respiré dans un espace confiné. Des découvertes récentes le soupçonnent de provoquer des fausses couches.



Paris, 20 avril 2019.
Une équipe de médecins
prélève le sang des manifestants
intoxiqués par les gaz lacrymogènes.
Objectif : déterminer d'éventuelles
concentrations de cyanure.

Le gaz lacrymogène détériore-t-il leur santé à long terme ? D'après ses fabricants – Alsetex, Nobel-Sport – et le ministère de l'Intérieur, le CS¹ serait seulement irritant pour les yeux, le nez, la bouche, la peau et les bronches. Et pour une courte durée. Mais, en 2019, un biologiste français a commencé à analyser le sang de plusieurs personnes intoxiquées par des gaz lors de manifestations. Et ses résultats ne vont pas dans le même sens.

INQUIÉTANTS RÉSULTATS TOXICOLOGIQUES

« Depuis que j'ai respiré ces gaz, j'ai mal au ventre. J'ai des nausées, j'ai mal aux muscles. » Voilà ce qu'entend Alexander Samuel, biologiste et enseignant de mathématiques, fin mars 2019, à Nice, d'un Gilet jaune qui participe à toutes les manifestations. « Tu devrais t'intéresser à ces gaz, lui glisse un autre. Ils ont des effets bizarres. On soupçonne qu'ils contiennent du cyanure. » Le scientifique s'agace. Le soupçon que les fabricants mélangeraient du poison au gaz lacrymogène est absurde et ne repose sur rien. Pour ramener les complotistes sur terre, il épluche la littérature scientifique mondiale. Il tombe sur une étude suédoise de juin 1973, publiée dans une importante revue scientifique, *Archives of Toxicology*, détaillant comment le gaz CS (principal composant du cocktail lacrymogène), quand il entre en contact avec du sang (par la peau et la respiration), se décompose en libérant effectivement... du cyanure.

Ce poison est connu pour bloquer le transport de l'oxygène aux cellules, au cerveau et aux muscles. À partir de 3 milligrammes par litre de sang, on en meurt à coup sûr. En dessous de cette dose, il est question de maux de tête, de paralysies, d'insuffisance respiratoire, de nausées, de vomissements. Les symptômes dont plusieurs Gilets jaunes se plaignaient, justement, après avoir été gazés. Et s'ils avaient raison ?

Le 8 juin 2019, Alexander rejoint à Montpellier Christiane, Josyane et Renaud, trois médecins qu'il connaît. Un groupe de six volontaires les attend au départ d'une manifestation de Gilets jaunes. Les médecins dégagent des seringues, des flacons pour recueillir le sang et les urines de chaque volontaire. Dès que l'un d'eux respire des gaz puis commence



« On n'a jamais autant gazé. » C'est un CRS français qui nous l'avoue. À condition de rester anonyme. C'est vrai que depuis cinq ans – avec les Gilets jaunes, les opposants à la réforme des retraites ou aux violences policières –, les policiers et les gendarmes français ont envoyé des gaz lacrymogènes comme jamais. Des centaines de milliers de citoyens, y compris pacifiques ou des passants, ont respiré ces gaz. Personnes en bonne santé, mais aussi asthmatiques, cardiaques, en fauteuil roulant, femmes enceintes et même bébés en poussette. Outre pleurer, tousser, vomir, ou perdre connaissance après une longue exposition, que risquent ces personnes ?

• CERVEAU

La désorientation liée aux symptômes physiques peut provoquer de l'anxiété et de la panique et, dans certains cas, des syndromes de stress post-traumatique et des troubles de stress aigu liés à une exposition répétée ou prolongée.

• YEUX

Larmes, rougeurs, brûlures et douleurs, troubles de la vue et spasmes des paupières, conjonctivites.

• NEZ

Sensation de brûlure intense, inflammation et production de mucus.

• BOUCHE

Douleurs, salivation, difficultés à déglutir, nausées et vomissements.

• SYSTÈME RESPIRATOIRE

Douleurs, toux, difficultés respiratoires, sensation d'étouffement et bronchorrhée. Les personnes ayant des problèmes respiratoires préexistants sont plus susceptibles de souffrir de complications, et toute exposition peut provoquer des crises et détresses, jusqu'à l'hypoxie.

• POUMONS

Resserrement de la cage thoracique, toux, sensation d'étouffement, respiration sifflante, essoufflement.

• SYSTÈME CARDIOVASCULAIRE

Accélération du rythme cardiaque et augmentation de la pression artérielle, des conséquences particulièrement dangereuses pour les personnes souffrant de problèmes cardiaques.

IMPACT DIRECT

Blessures, notamment traumatismes crâniens, ecchymoses et fractures. Dans le cas où des grenades ont été utilisées comme des projectiles, elles ont provoqué la mort.

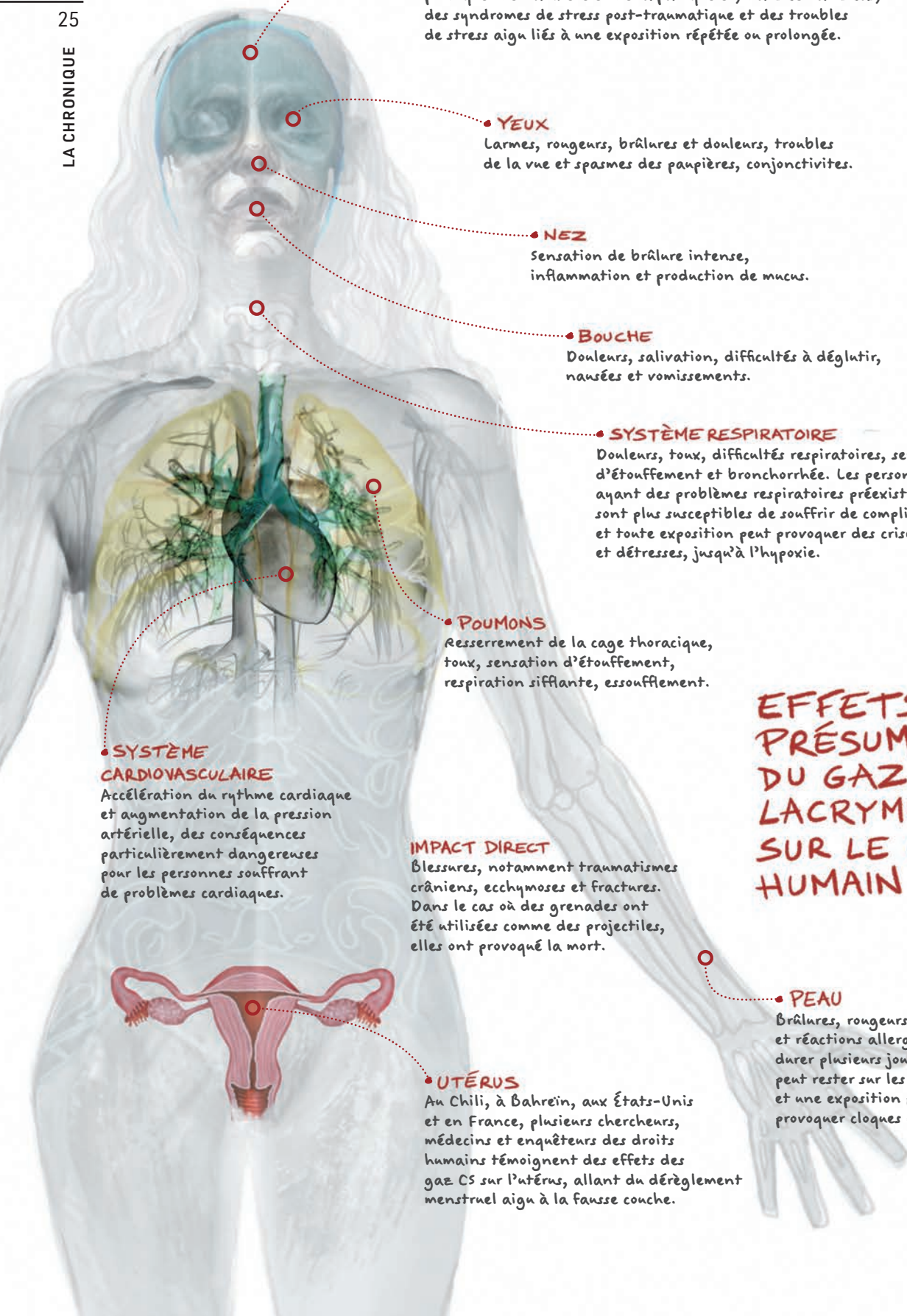
• UTÉRUS

Au Chili, à Bahreïn, aux États-Unis et en France, plusieurs chercheurs, médecins et enquêteurs des droits humains témoignent des effets des gaz CS sur l'utérus, allant du dérèglement menstruel aigu à la fausse couche.

EFFETS PRÉSUMÉS DU GAZ LACRYMOGÈNE SUR LE CORPS HUMAIN

• PEAU

Brûlures, rougeurs, démangeaisons et réactions allergiques pouvant durer plusieurs jours. Le gaz peut rester sur les vêtements et une exposition prolongée provoquer cloques et brûlures.



à pleurer et tousser, ils se précipitent sur lui pour replanter l'aiguille, à même le trottoir. Samuel confie ensuite les fioles de sang à un laboratoire suisse spécialisé dans la détection du cyanure, Cyanoguard, qui a pour principal client le FBI. Les résultats sont préoccupants. « *On est passé, pour tous, de zéro cyanure dans le sang avant gazage, à 0,65 et 0,75 mg par litre de sang après.* » D'après les toxicologues, on dépasse le seuil de concentration de 0,25 mg par litre de sang – ou 0,5 selon les sources – à partir duquel le gaz peut nuire à la santé. À ce niveau de concentration, le cyanure bloque la chaîne respiratoire des cellules. Il peut provoquer des nausées, des vertiges, et, pour les plus fragiles, des pertes de connaissance. « *On approche dangereusement de la zone fixée entre 1 et 3 milligrammes, selon diverses sources scientifiques, où des personnes fragiles pourraient subir des symptômes plus sévères ou mourir* », résume Alexander Samuel.

Le magazine *L'Obs* publie la nouvelle : cyanure et gaz lacrymogènes sont liés. Une polémique démarre. La chaîne d'info LCI parle de fake news. Un toxicologue lyonnais met en doute les mesures du labo. Mais ce n'est pas l'avis de l'expert en armes chimiques Daniel Tagle Gomez qui a travaillé dix ans pour deux fabricants américains de gaz lacrymogène. « *Les travaux de Samuel sont solides* », confirme-il. Dan Kaszeta, le monsieur armes chimiques du Pentagone et de la Maison-Blanche depuis trente ans, nous signale, lui, un travail « *important et précis qui mériterait d'être prolongé* ». « *On est au tout début, reconnaît Samuel. On voit encore remonter des trucs bizarres. Comme des femmes ménopausées, par exemple, qui se plaignaient d'avoir eu des règles abondantes après avoir reçu des gaz.* »

Justement, à Paris, la journaliste Eva-Luna Tholance a collecté, en mai 2020, les témoignages de 145 femmes. Toutes ont subi, juste après une exposition au gaz CS lors d'une manifestation, des dérèglements menstruels anormaux. Des règles qui se déclenchent hors du cycle. Des douleurs fulgurantes au niveau de l'utérus. Des saignements inexpliqués. L'une d'elles, Odile², 21 ans, respire des gaz pendant plus d'une heure le 2 juin 2020. Quelques heures plus tard, elle se met à saigner abondamment entre les jambes. « *Elle a couru chez sa gynécologue, qui lui a annoncé qu'elle venait de faire une fausse couche* », raconte Eva-Luna. Alexander Samuel lance une hypothèse : « *Le cyanure bloque l'apport en oxygène*

« ON EST QUAND MÊME LES PREMIERS À EN BOUFFER, DE CE LACRYMOGÈNE ! »

– Un CRS

dans les cellules. Des variations d'apport en oxygène interviennent dans le cycle menstruel. Un manque d'oxygène pourrait expliquer que la muqueuse utérine se contracte et commence à saigner. »

Aujourd'hui, à notre connaissance, aucune équipe scientifique explore ce lien possible entre gaz et fausses couches. Mais, depuis quarante ans, des indices s'accumulent. En 1988, des médecins de l'Onu révélaient que des dizaines de femmes palestiniennes avaient fait des fausses couches et perdu leur bébé juste après leur exposition aux gaz, lors des émeutes de la première intifada. En 2011, le toxicologue chilien Andrei Tchernitchin publie une étude scientifique reliant plusieurs avortements spontanés aux gaz lacrymogènes utilisés pendant la dictature de Pinochet. Enfin, en 2012, l'ONG Physicians for Human Rights (Prix Nobel de la paix) recensait une augmentation anormale de fausses couches dans des villages de Bahreïn, exposés de longues semaines à des gaz (français, notamment), lors de la répression des printemps arabes.

SILENCE RADIO DES FABRICANTS

La Chronique a interrogé les fabricants de gaz lacrymogènes (Alsetex, Nobel Sport) et le ministère de l'Intérieur. Quelle est la composition précise des gaz lancés sur les manifestants ? Sur quelles études scientifiques vous basez-vous pour affirmer la non-dangereuse du gaz lacrymogène pour la santé humaine ? Des études existent-elles, et quelles en sont alors les résultats ? Personne ne veut répondre. Pourtant la question a été posée par des élus. Après la répression des Gilets jaunes, le député vert de Haute-Garonne, Sébastien Nadot, a écrit au ministre des Solidarités et de la Santé, le 20 juillet 2020. À Toulouse, des policiers venaient de lancer des gaz qui avaient asphyxié des

enfants et un bébé en poussette sur un terrain de jeux. L'élus demandait au ministre si le fait que des enfants soient ainsi exposés à ces gaz toxiques *« n'est pas suffisant pour les interdire ? »* Le cabinet de Gérard Darmanin – et non le ministère des Solidarités et de la Santé – a répondu trois mois plus tard. En détournant le sujet sur une considération policière : *« Si une exposition résiduelle au produit lacrymogène peut être subie par des manifestants qui quittent la zone où elles sont lancées, ceux qui se maintiennent délibérément sur place sont auteurs, a minima, [...] d'un délit. »* Ajoutant, plus loin : *« Si l'effet d'une grenade lacrymogène peut toucher de manière indifférenciée un groupe de manifestants, ceux-ci ont pour point commun d'avoir voulu s'inscrire et se maintenir dans l'illégalité. »* En clair, les manifestants n'ont qu'à s'en prendre qu'à eux-mêmes. Le député n'en croit pas ses yeux : *« Cette réponse est hallucinante. »* Quant à la dangerosité des gaz, le cabinet de Gérard Darmanin précisait : *« En ce qui concerne leur éventuelle toxicité, parmi les policiers chargés du maintien de l'ordre [...], la médecine de prévention du ministère n'a eu à connaître aucune remontée significative qui pourrait évoquer un lien direct entre l'exposition au CS et certaines pathologies chroniques ou évolutives possibles (respiratoires, ophtalmologiques, etc.). »*

Aucune remontée des policiers ? Pas vraiment : le 28 juin 2019, le syndicat policier Vigi avait alerté le ministère. Un CRS avait perdu connaissance après avoir respiré des gaz tirés sur le pont Sully à Paris – *« contre des manifestants pacifiques »*, nous glisse un policier. Le 6 septembre, le syndicat demande au ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, la composition des grenades et l'instauration d'un suivi médical mensuel des policiers exposés au CS. *« Le ministère ne nous a jamais répondu »*, déplore la direction du syndicat. Nous avons pu recueillir le témoignage de Basile¹, un CRS. Il s'inquiète, lui aussi, de l'usage de plus en plus systématique du gaz CS qu'on leur impose. Avec d'autres collègues, il a interrogé ses chefs, mais aussi la médecine du travail sur les effets de ce gaz sur leur santé. *« Parce qu'on est quand même les premiers à en bouffer, de ce lacrymogène. »* Il se souvient d'une des réponses : *« Si vous avez des états d'âme, il faut changer de métier. »* ●

1- Gaz chlorobenzalmononitrile, appelé aussi « CS », des initiales de Corson et Stoughton, chimistes qui ont synthétisé la molécule.

2- Son prénom a été modifié.



UNE PHOTO, UNE HISTOIRE
P E R S P E C T I V E



© AIMÉE THIRION /GRANDE COMMANDE PHOTOJOURNALISME. M'Balía, Marseille. 9 octobre 2022

ExiléEs

Ce portrait doux aux couleurs chaudes, c'est celui de M'Balía, une Guinéenne de 22 ans photographiée à Marseille. Mariée de force à 18 ans, elle a fui son pays. L'image fait partie de la série « Femmes d'ailleurs, ici » de la photojournaliste Aimée Thirion. En 2022, cette Lilloise figure parmi les lauréats de la Grande Commande photographique du ministère de la Culture. Pilotée par la Bibliothèque nationale de France (BnF), intitulée « Radioscopie de la France : regards sur un pays traversé par la crise sanitaire », cette commande publique s'inscrit dans une tradition française qui remonte à la Mission héliographique de 1851. En offrant 22 000 euros à chaque lauréat, elle vise à soutenir la photographie documentaire. Aimée Thirion ne dramatise en rien sa série de portraits de femmes aux parcours douloureux et chaotiques. Au contraire, elle apaise, grâce aux lumières atténuées et à des cadrages équilibrés comme ici les yeux clos de M'Balía. Son approche est simple, empathique : *« Je rencontre, j'écoute et je photographie, Grace, Happy, Zenab, Salé, M'Balía, Aïssatou, Hanane... [...] Certaines pleurent, je leur prends la main. Je leur explique que l'on peut arrêter. Elles me regardent, se frottent les yeux, et continuent. Elles me disent : "C'est important de raconter." »*

EXPOSITION « LA FRANCE SOUS LEURS YEUX »

à la BnF, site François-Mitterrand, jusqu'au 23 juin.

Le catalogue reproduit 500 photographies et publie des textes de Pierre Charbonnier, Cynthia Fleury, Pierre Haski et Judith Rainhorn. BnF Éditions, 496 p., 49 €.

Christian Caujolle

Cofondateur de l'agence VU'

REPORTAGE

PHILIPPINES



Intelligence artificielle: l'envers du décor

Le marché de l'IA représente une manne censée booster l'économie philippine. En attendant, des milliers de travailleurs du clic sont privés de contrat et sous-payés au sein d'un système industriel qui confine à l'exploitation.

– Correspondance de Théophile Simon à Cagayan de Oro (texte et photos).



CI-CONTRE

Cheiro, informaticien, annote les données de navigation d'un véhicule autonome depuis sa chambre, le 27 novembre 2023.

Dionel Albina, le recteur de l'université. *ChatGPT produit en deux secondes des programmes informatiques que nos étudiants mettaient auparavant des années à apprendre. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre.* » Pour qui saura l'embrasser, ce nouveau monde s'annonce des plus juteux. Le développement de l'intelligence artificielle devrait générer plus de 15 trillions d'euros d'ici à 2030 à l'échelle de la planète, soit un coup de pouce équivalent à celui de l'apparition de l'Internet à la fin du xx^e siècle. Les Philippines rafleront aussi une part du gâteau : l'IA boostera l'économie de l'archipel de 12 % d'ici à la fin de la décennie.

DES MILLIARDS DE MICROTÂCHES

À Cagayan de Oro, beaucoup tentent de profiter de cette promesse d'eldorado. Mais celle-ci tient encore du mirage, y compris à l'université. Tandis que les étudiants les plus aisés s'ébahissent devant ChatGPT, Mary Jones, une secrétaire du recteur, arrondit ses fins de mois en abreuvant l'intelligence artificielle d'informations de données. En clair, elle clique sur des photos qui défilent sur son écran d'ordinateur. Les cliques alternent entre paysages, ustensiles de maison et plats de nourriture. À l'aide de sa souris, la trentenaire détoure chaque objet figurant dans les images, puis note son nom dans un logiciel. *« Mon travail consiste à expliquer à l'ordinateur quels objets composent les images, afin que l'intelligence artificielle apprenne à les reconnaître toute seule, explique Mary Jones, d'un air las. Je travaille là-dessus dès que j'ai un moment de libre, au bureau ou chez moi. Cela me rapporte aux alentours de 300 pesos philippins [5 euros] pour huit heures de travail quotidien. Ce n'est pas beaucoup, mais je peux ainsi arrondir les fins de mois. Sans quoi, j'aurais du mal à nourrir mes enfants. »*

Un logo vert situé à gauche de l'écran de Mary Jones trahit l'identité de son second employeur : Remotasks, une filiale de la start-up américaine ScaleAI. Fondée en 2016 à San Francisco par Alexandr Wang, un petit génie du Massachusetts Institute of Technology (MIT), l'entreprise se spécialise dans la fourniture de données aux leaders mondiaux de l'IA. Elle compte

En cette fin d'année 2023, les étudiants de l'université de sciences et de technologie de la ville de Cagayan de Oro, sur l'île de Mindanao aux Philippines, n'ont que deux mots à la bouche : « intelligence artificielle ». Au milieu du préau de la cour centrale, agglutinés autour d'un ordinateur portable, des ingénieurs en herbe s'amuse avec la dernière version de ChatGPT, le robot conversationnel de la start-up californienne OpenAI, qui incarne désormais l'IA auprès du grand public¹. Dans la pépinière d'entreprises du campus, quelques étudiants travaillent sur la prédiction des résultats scolaires de n'importe quel élève grâce à l'IA... tandis que, réunis dans une salle de classe surplombant l'océan Pacifique, des professeurs s'échinent à mettre à jour le cursus universitaire, menacé d'obsolescence par la fulgurante progression de la nouvelle technologie. *« Nous ne savons pas comment nous adapter, confesse, mi-fasciné mi-inquiet,*

« Je gagne environ
300 pesos [5 euros]
pour dix à douze heures
de travail par jour.
C'est moins
que le salaire minimal,
mais je n'ai pas
le choix »

– Junbee, 27 ans

parmi ses clients Apple, Google, OpenAI, Amazon ou encore l'armée américaine. Afin d'entraîner leurs algorithmes, les champions de la Silicon Valley et autres multinationales appâtés par les promesses de l'IA ont besoin en effet de quantités considérables de données « annotées », c'est-à-dire préalablement déchiffrées et organisées par des humains. Pour effectuer ces milliards de microtâches, Remotasks a tissé un réseau d'environ 240 000 collaborateurs dans plusieurs pays du Sud, dont une bonne partie à Cagayan de Oro.

UNE PRESSION À LA BAISSÉ DES SALAIRES

L'entreprise a débarqué dans cette ville en 2020, installant son quartier général dans un immeuble désolé du centre. À l'intérieur, des dizaines de salles sans fenêtres, chacune protégée par des digicodes, sont remplies d'ordinateurs. Sous le regard sévère de cadres de Remotasks, des centaines de jeunes issus des quartiers pauvres y travaillent jour et nuit. Parmi eux, Kieffer, 23 ans, manipule sur son écran un nuage de milliers de points dispersés sur un plan en trois dimensions. Juxtaposant l'ensemble avec une photo prise depuis le tableau de bord d'une voiture roulant en Californie, il sélectionne certains agglomérats de points, à l'aide de sa souris avant de noter leurs coordonnées géométriques dans un logiciel. « J'entraîne des voitures autonomes à reconnaître leur environnement afin qu'elles puissent un jour se piloter automatiquement. Certains autres jours, je travaille à de la reconnaissance d'images », explique Kieffer, lunettes rondes et cheveux en bataille. Nous fonctionnons en trois-huit : une équipe le matin, une l'après-midi et une la nuit. Au total, près d'un millier d'entre nous défilent ici chaque jour pour être formés. » D'ici à quelques mois, le jeune homme sera renvoyé chez lui pour travailler sur une plateforme en ligne.

Bayani, un ex-cadre de Remotasks interrogé par *La Chronique* sous couvert d'anonymat, estime que plus

de 10 000 habitants de Cagayan de Oro travailleraient ainsi pour l'entreprise. « Ce système de travail en ligne est très pratique pour Remotasks, car il leur permet de ne pas déclarer les travailleurs. Tous sont embauchés sans contrat de travail et sont donc révoqués d'un claquement de doigts, sans la moindre obligation légale.

C'est de l'exploitation pure et simple », dénonce-t-il. À Cagayan de Oro, l'écrasante majorité des petites mains de l'IA vit en effet dans une grande précarité. Chaque tâche d'annotation n'est rémunérée que quelques centimes d'euros. Le pécule est ensuite versé via PayPal, en dehors du système bancaire philippin. La plupart des informaticiens de Remotasks affichent une rémunération inférieure au salaire minimal.

Faute de pouvoir s'offrir un ordinateur personnel, beaucoup en sont réduits à œuvrer depuis les cybercafés. « Je travaille la nuit pour éviter d'être dérangé par les enfants jouant aux jeux vidéo pendant la journée. Je suis ici sept nuits sur sept depuis quatre ans », se lamente Junbee, 27 ans, installé dans le minuscule cybercafé d'un bidonville situé dans la périphérie de Cagayan de Oro. Je gagne environ 300 pesos pour dix à douze heures de travail par jour. C'est moins que le salaire minimal, mais je n'ai pas le choix. Il y a très peu d'autres emplois. » Une petite voix s'élève du poste de travail voisin. « L'autre solution, c'est de vendre de la drogue. Or je veux un avenir », murmure son ami John-Henry, 22 ans, tout en entraînant le logiciel des voitures autonomes de Google.

Un peu plus loin dans le bidonville, Judy Mae Ravanera, 26 ans, accuse carrément Remotasks de l'avoir flouée. « Mon mari et moi avons annoté des données pour eux pendant près d'un an. Puis un beau jour, nos salaires n'ont plus été versés », raconte-t-elle d'une voix douce, depuis l'intérieur de sa petite maison sur pilotis. Au bout de six mois, nous n'avions toujours rien. Comme l'entreprise est basée à l'étranger, nous n'avons jamais pu nous plaindre à la justice. » Interrogé par *La Chronique*, le responsable de l'inspection du travail à Cagayan de



Judy Mae Ravanera a travaillé pour Remotasks sans avoir été payée intégralement.

Oro, Atheneus Vasallo, a affirmé ignorer l'existence de Remotasks et vient d'ouvrir une enquête² pour travail dissimulé. Ses chances de succès sont maigres. « *Le travail en ligne complique beaucoup l'application du droit du travail, surtout lorsque l'employeur n'est pas installé dans le même pays. C'est une véritable menace pour les travailleurs, notamment dans les pays en développement* », alerte Cheryll Soriano, professeure à l'université De La Salle de Manille et spécialiste de l'économie digitale.

L'annotation de données n'a pas toujours été précaire et mal payée. À ses débuts, Remotasks offrait même une rémunération supérieure au salaire minimal. Au point de connaître un succès fulgurant parmi la jeunesse technophile de Cagayan de Oro. La manne providentielle fut cependant de courte durée. Dès 2022, le montant proposé pour chaque microtâche d'annotation s'effondre de moitié. « *L'un des projets auxquels je participais a été délocalisé vers un pays d'Afrique. C'est à cette époque que les salaires ont été coupés* », témoigne Cris, 30 ans, une autre habitante du bidonville d'Agusan. Bayani a été aux premières loges de cette transformation. Selon lui, plusieurs cadres philippins de Remotasks ont été envoyés au Kenya et au Nigeria pour former de nouvelles équipes. Puis ces cadres ont été licenciés. « *Des bureaux ont été ouverts dans plusieurs pays d'Afrique ainsi qu'au Venezuela.*

L'objectif était de transférer la production de données annotées vers des pays dont la main-d'œuvre est encore moins chère qu'aux Philippines. Cette pratique exerce une pression à la baisse sur les salaires des Philippines », affirme-t-il.

Clic après clic, à raison de milliards de microtâches réalisées sur leurs écrans, les forçats de l'IA du Sud Global bâtissent les fondations d'une révolution technologique. Sur le plan des droits humains, en revanche, ce nouveau monde menace de ressembler à l'ancien. « *Il est urgent de réguler le marché de l'annotation de données. Les réformes doivent venir en priorité des pays développés, à l'origine de cette demande de données annotées* », plaide Mark Graham, professeur à Oxford et directeur du projet Fairwork, qui évalue les conditions de travail des plateformes de travail numérique. La directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, adoptée en décembre 2023 au terme de quatre ans de délibérations, pourrait constituer un premier progrès. Mais son effet sera de toute façon limité : les États-Unis, dont les géants technologiques sont à l'origine de l'essentiel de la demande en annotations de données, n'ont aucune loi similaire à l'étude. ●

1— Lire le dossier IA dans *La Chronique*, n° 448, mars 2024.

2— L'enquête a été ouverte à la suite de l'interview effectuée pour ce reportage.



Tina Modotti

Homme portant une poutre, 1928

Collection et archives de la Fundación Televisa, Mexico



PORTFOLIO

FULGURANTE

Tina Modotti

Par Christian Caujolle

Actrice discrète, immense photographe, militante révolutionnaire, Tina Modotti a mené une vie aussi mouvementée que romanesque. Italienne, née en 1896 au sein d'une famille ouvrière, elle émigre à l'âge de 16 ans aux États-Unis. Tour à tour, couturière puis mannequin, elle s'essaye ensuite au théâtre et au cinéma. Son destin bascule lorsqu'elle devient modèle du célèbre photographe Edward Weston. En 1923, le couple s'installe à Mexico, ville en pleine effervescence postrévolutionnaire. Weston enseigne la photographie à Tina en échange de son aide au studio. Chez eux se réunissent écrivains, artistes, militants communistes tels que le muraliste Diego Rivera ou l'intellectuelle Anita Brenner. Tina documente les mouvements sociaux et les classes populaires, collabore au quotidien du Parti communiste tout en répondant à des commandes plus commerciales... Ses photographies de paysages témoignent de l'influence des recherches esthétiques modernistes tout comme les somptueux tirages au platine à tonalité brune de ses natures mortes. Mais le Mexique change. En 1930, la militante est expulsée. Tina abandonne la photo et poursuit son combat politique en Europe. Déçue par le réalisme soviétique en URSS, elle s'engagera auprès des républicains durant la guerre civile en Espagne avant de retourner incognito au Mexique. Elle y décède d'une crise cardiaque à 45 ans. Demeure l'œuvre avant-gardiste d'une femme qui voulait *« s'approcher au plus près des objets, des idées et de l'humain »*.



Tina Modotti

Mains tenant un manche de pelle, vers 1926-1927

Collection et archives de la Fundación Televisa, Mexico



Tina Modotti

Femme au drapeau, 1927

The Museum of Modern Art, New York

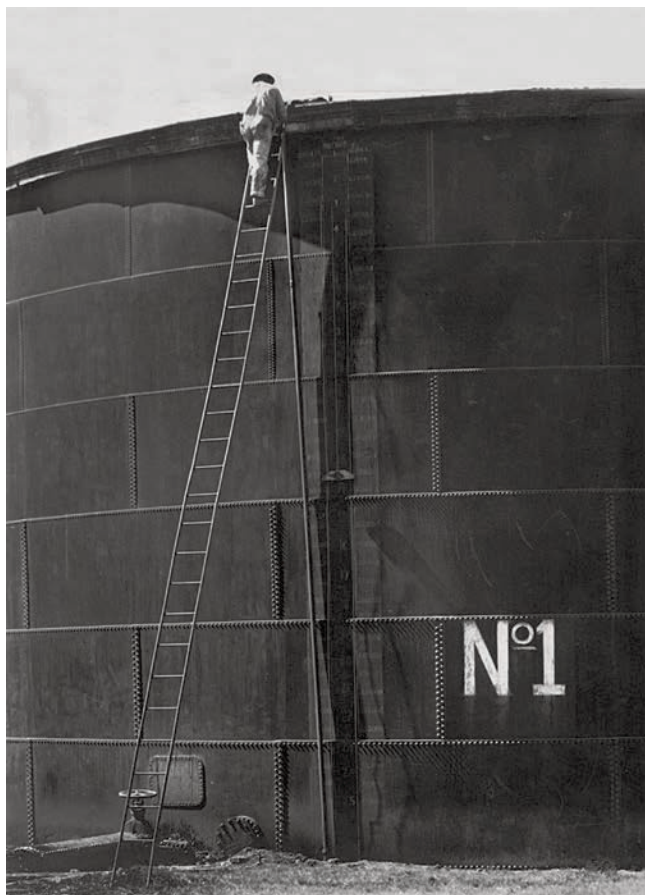
Image digitale © 2024 Museum of Modern Art, New York/Scala, Florence

Tina Modotti
Hommes lisant El Machete,
 vers 1929
 Collection et archives
 de la Fundación Televisa, Mexico



Tina Modotti
Cartouchière, faucille et guitare, 1927
 Tirage gélatino-argentique
 d'époque
 Collection et archives
 de la Fundación Televisa,
 Mexico





Tina Modotti

Réservoir n° 1, 1927

Tirage gélatino-argentique
réalisé par Manuel Álvarez Bravo
Avec l'aimable autorisation de la galerie
Throckmorton Fine Art, New York

Tina Modotti

Exposition au Jeu de paume, à Paris, jusqu'au 12 mai.

La grande monographie, très riche en documents, *Tina Modotti*,
est publiée par les éditions Prestel. 272 pages, 65 euros.

DÉBAT

FAUT-IL
ACORDER

Une lagune espagnole, *la Mar Menor*, a obtenu le statut d'entité vivante en 2022. Une première en Europe, après l'Équateur et la Nouvelle-Zélande. Cette reconnaissance est-elle un moyen de mieux protéger le vivant ou une dérive liberticide ?

– Propos recueillis par Théophile Simon

JULIEN BÉTAILLE

Maître de conférences
à l'université Toulouse 1 Capitole



Cette mesure n'a pas de plus-value juridique. En Équateur, elle n'a rien apporté de très convaincant sur le terrain. Quant au fleuve néo-zélandais, le Whanganui, le barrage qui entrave la vie piscicole n'a pas disparu d'un coup de baguette magique. On est loin de la révolution juridique annoncée !

C'est un universitaire américain, Christopher Stone, qui, en 1972, suggère de reconnaître la nature comme sujet de droit. Mais entre-temps, le droit de l'environnement a largement ouvert les portes des prétoires aux causes écologistes, aux États-Unis comme en France. Des milliers de contentieux sont jugés chaque année. Comment peut-on sérieusement soutenir qu'il y a un problème de recevabilité des actions en justice justifiant la personnification de la nature ? Il faut également souligner les progrès accomplis grâce, entre autres, au droit de l'environnement. Les niveaux de pollution de l'air ou de l'eau ont connu des améliorations décisives, même les émissions de gaz à effet de serre sont en baisse en Europe. On le constate aussi dans le rythme de disparition des oiseaux, plus faible grâce à la directive qui les protège. Il y a encore des progrès à faire, et, sûrement, il faut aller plus loin, mais la reconnaissance de droits à des entités naturelles n'est pas la solution. Modifier le statut juridique de la nature ne change pas en soi son régime juridique, c'est-à-dire les possibilités de lui porter atteinte.

On mettrait le doigt dans un engrenage. En effet, la théorie qui accompagne la promotion des droits de la nature porte en elle des germes dangereux pour la démocratie. Derrière l'idée séduisante – et un peu simpliste – d'attribuer une personnalité juridique à la nature se cache souvent la volonté d'appliquer aux humains les « lois de la nature » ou « biologiques ». C'est revendiqué par le courant philosophique de l'« écologie profonde » : les normes juridiques – celles dont décident collectivement les humains – devraient se soumettre à celles de la nature, lesquelles seraient définies par une poignée de scientifiques comme le proposait Michel Serres... La délibération politique s'efface alors au profit d'une petite élite éclairée. En matière de philosophie du droit, c'est un bond en arrière. Je m'inquiète de voir le discours ambiant diverger vers ce genre de propositions au potentiel liberticide. Il est tout à fait concevable de réduire les libertés au nom de la protection de la nature, c'est d'ailleurs le cas dans de nombreux domaines, mais il faut le faire dans un cadre démocratique et de manière proportionnée, pas au nom de pseudos « lois de la nature ».

DES DROITS À LA NATURE ?

MARINE YZQUIERDO

Avocate et membre du conseil
d'administration de l'association
Notre affaire à tous

Doter la nature d'une personnalité juridique est important sur les plans juridique, éthique, philosophique, mais aussi démocratique. En passant du statut d'objet à celui de sujet de droit, la nature pourrait agir directement en justice. Ses droits seraient mis sur un plan d'égalité face au droit de propriété ou encore de la liberté d'entreprendre. En Équateur, qui a constitutionnalisé les droits de la nature en 2008, la Cour constitutionnelle a fait prévaloir les droits de la nature sur le droit de propriété d'un exploitant d'une ferme d'élevage de crevettes dans une réserve naturelle. Bien que les droits de la nature peinent à être appliqués dans ce pays marqué par une politique néolibérale qui favorise l'extractivisme, ils donnent lieu à des décisions remarquables.

Il semble exagéré de dire que les associations de protection de l'environnement peuvent déjà saisir la justice pour protéger la nature, et que cela est suffisant. Premièrement, les ressources des associations de défense de l'environnement ne sont pas infinies. Deuxièmement, elles doivent disposer d'un agrément de protection de l'environnement, qui n'est pas facile à obtenir, ou, à défaut, démontrer leur intérêt à agir qui n'est pas toujours admis par le juge. Ces dernières années, le nombre d'associations agréées de protection de l'environnement a été divisé par cinq ! Avec les droits à la nature, des représentants désignés pourraient s'adresser au juge directement au nom d'entités naturelles, ce qui allégerait les contraintes procédurales.

Cette représentation pose certes des questions pratiques. En Équateur, n'importe quel citoyen peut agir en justice au nom de la nature. En Espagne, la lagune Mar Menor est représentée par trois comités – représentants, gardiens et scientifiques – qui doivent se coordonner pour représenter la lagune. C'est à mon sens la plus intéressante des formules pour garantir une meilleure représentativité. Loin d'une prétendue « tyrannie des scientifiques », je vois là un bon moyen de renforcer la démocratie environnementale locale, en incluant et en informant mieux les citoyens quant à l'avenir de leur environnement immédiat.

Le droit de l'environnement doit bien sûr être renforcé, mais pourquoi se priver d'un moyen complémentaire pour protéger des écosystèmes qui s'effondrent ? Dans l'imaginaire collectif, on accorde moins de respect aux « choses » naturelles qu'aux « personnes » juridiques.

Loin de s'opposer aux droits humains, les droits de la nature garantissent leur effectivité.



CULTURE

DOCUMENTAIRES

À la question

Cinéaste iranien, Mehran Tamadon est arrivé en France à l'âge de 12 ans. Dans ses deux nouveaux films, il sonde la relation entre le tortionnaire et sa victime.

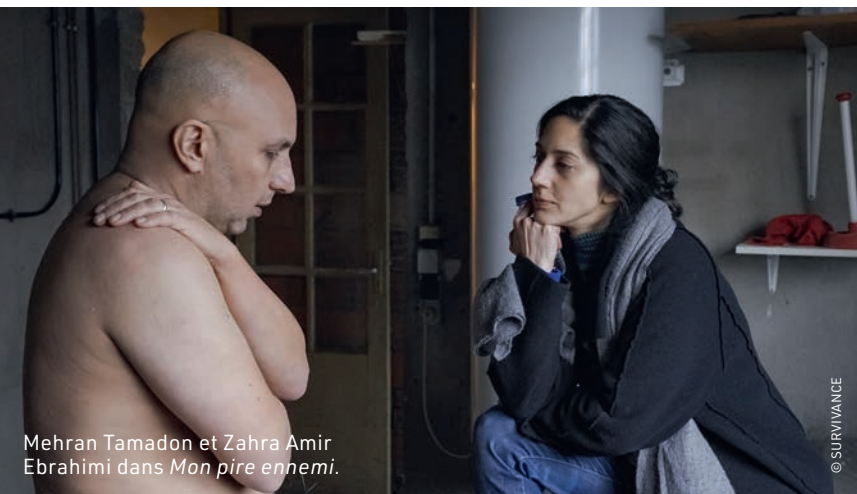
Depuis longtemps, une question taraude Mehran Tamadon : comment résiste un torturé et comment raisonne le tortionnaire ? Dans le long-métrage *Là où Dieu n'est pas*, trois opposants iraniens réfugiés, Mazyar, Homa et Taghi, revivent, face à la caméra, leurs expériences carcérales. À la demande de Mazyar Ebrahimi, la salle de torture dans laquelle le bourreau lui a brisé des os pour qu'il « avoue » des faits qu'il n'avait pas commis a été reproduite par le réalisateur Mehran Tamadon. Le supplicié avait alors les yeux bandés. Avec cette reconstitution, il a l'impression d'affronter ses gardiens de face. Homa Kalhori, elle, a flanché sous la torture. Entre les lits serrés d'une réplique grandeur nature de sa cellule, elle se libère de sa honte. À l'époque, le surpeuplement lui pesait

moins que la solitude, confie-t-elle au cinéaste. Le troisième protagoniste, Taghi Rahmani, est l'époux de la journaliste Narges Mohammadi, Prix Nobel de la paix, toujours incarcérée en Iran. Il a lui-même passé quatorze ans derrière les barreaux. « *Lorsqu'on t'arrête, tu entres en guerre. Ils cherchent ta défaite.* » Réfugié en France, il veut retourner dans son pays, quitte à se retrouver en cellule, et prévient le réalisateur : « *L'homme est un loup pour l'homme. Ne deviens pas le loup.* » Pour le second documentaire de ce diptyque intitulé *Mon pire ennemi*, Mehran Tamadon propose à plusieurs réfugiés de conduire eux-mêmes un interrogatoire « *comme pourrait le faire un agent de la République iranienne* ». Plusieurs, mal à l'aise, refusent sa proposition. Mais Zahra Amir Ebrahimi, Prix d'interprétation féminine à Cannes en 2022 pour *Les Nuits*

de *Mashhad*, accepte. Et elle y va à fond. Voici Tamadon en caleçon, arrosé d'eau froide, forcé de déambuler dans la rue. Le dispositif déstabilise le réalisateur autant que l'actrice. Car Zahra Amir Ebrahimi revit, à l'inverse, les mois d'interrogatoires qu'elle a subis à Téhéran, avant sa fuite en 2008. Sa jouissance à faire souffrir sa victime l'effraie. Avec ce dispositif, Tamadon espérait « *sortir l'interrogateur de sa position de pouvoir* ». Pari réussi. Pour un précédent documentaire, *Iranien* (2014), l'inclassable cinéaste avait passé deux jours avec quatre mollahs dans un espace fermé, afin d'observer ce qu'ils pourraient partager. « *À part le dialogue, on n'a pas trop le choix.* » Arrêté à l'aéroport de Téhéran après ce tournage, il fut libéré avec une mise en garde : ne pas revenir. Têtu, Mehran Tamadon, arrivé en France



Mehran Tamadon et Taghi Rahmani dans *Là où Dieu n'est pas*.



Mehran Tamadon et Zahra Amir Ebrahimi dans *Mon pire ennemi*.

© SURVIVANCE

© SURVIVANCE

à 12 ans, envisageait de retourner en Iran avec *Mon pire ennemi* sous le bras : regardez, mon interrogatoire est déjà prêt. Naïf ? « Tu pourras entamer un dialogue, mais le dialogue n'aboutira pas », l'a prévenu l'opposant Taghi Rahmani. Reste une ambition : « ouvrir des portes ». Tamadon y parvient. – Michel Henry

Mon pire ennemi

Mehran Tamadon

1 h 22. Sortie le 8 mai.

Là où Dieu n'est pas

Mehran Tamadon

1 h 52. Sortie le 15 mai.

Des films soutenus par Amnesty International.

LE COUP DE CŒUR D'AURÉLIE



Il déboule sur la scène de La Cigale, râblé, bouille ronde, bourré d'énergie. Sous les sunlights, devant un public parisien, qui danse déjà, Noé Preszow pose la question de la soirée :

« Comment fais-tu pour vivre ? »

Aux abords de la trentaine, l'auteur-compositeur-interprète belge qui avait si bien traduit les angoisses de sa génération dans *À Nous*, en 2021, revient avec un deuxième album intitulé *[prêchhof]*. Il y chante son inquiétude, sa rage, ses colères. Résigné, moi jamais ! Celui qui

a appris le violon à l'âge de 3 ans et la guitare à l'adolescence écrit avec ses tripes : « Les étoiles qui brûlent au-dessus du chaos/Les navires immobiles sous le ciel d'Odessa/

Et Téhéran debout qui chante Bella ciao. » Il y a dix ans déjà, l'une de

ses toutes premières maquettes de chanson sur les sans-papiers afghans circulait dans les manifs à Bruxelles. Nul doute, le jeune homme carbure

à la solidarité et au collectif. « Pluggé » sur notre époque, il n'oublie pas pour autant ses racines juives polonaises auxquelles il rend hommage :

« Je viens d'un numéro tatoué/ je reviens d'une histoire qu'on raconte tout bas. » Quant à demain, il se méfie.

Le titre « Juste devant » prophétise avec lucidité : « J'entrevois trop de vagues brunes/Par le hublot juste devant. » Musique pop-rock,

textes poétiques ou manifestes, Noé Preszow est un auteur à suivre.

– Aurélie Carton

[prêchhof]

Noé Preszow

Label Tôt ou Tard.

Le 23 mai à Istres, le 24 mai à Saint-Genis-les Ollières, le 29 mai à Saint-Étienne.

SÉRIE DOCUMENTAIRE

La dissidence au bout du crayon

On connaît rarement leurs noms, encore moins leurs dessins. Pourtant, Mar Maramoto, Rachita Taneja, Victoria Lomasko, Amany Al-Ali et Doaa El-Adl sont en danger à cause de leurs publications dans la presse ou sur les réseaux sociaux. Toutes ont un trait, une identité graphique. Toutes expriment un engagement politique et féministe.

Quand elle ne peint pas sur les murs de Mexico, Mar Maramoto, 27 ans, couvre ses carnets de



Les croix de Mar Maramoto, symboles des féminicides.

grandes nanas rondes. Militante queer, la jeune femme possède un univers très coloré et publie abondamment sur Instagram (179 000 abonnés). À l'inverse, les personnages de l'Indienne Rachita Taneja vivent dans un monde en noir et blanc, leurs corps-bâtons surmontés d'une grosse tête.

Habitant à Bangalore,

elle crée partout, assise à un bureau ou dans un taxi, sa tablette sur les genoux. Mais parce qu'elle est poursuivie en 2020 par la Cour suprême pour une caricature, l'artiste a cessé, depuis octobre 2023, d'alimenter sa bande dessinée en ligne *Sanitary Panels* (sur X). Un épisode brosse également le portrait de la Russe Victoria Lomasko, dessinatrice dissidente qui a dû se résoudre à l'exil en juillet 2022. Grâce à un habile mélange de vidéos et d'animations, le spectateur peut suivre des bribes du quotidien de ces « artistes » n'ayant pas toujours pu être filmées. Une série originale réalisée en partenariat avec Cartooning for Peace. – Adélaïde Robault

Dessiner pour résister

Cinq épisodes de 50 minutes, sur Arte.fr

ROMAN

Dernier repos

« *Le Tiers Pays ressemblait à cela : une frontière à l'intérieur d'une autre où se rejoignaient la sierra orientale et la sierra occidentale, le bien et le mal, la légende et la réalité, les vivants et les morts.* »

Ce cimetière, car il s'agit bien de cela, est situé dans une zone imaginaire, inspirée d'un point de passage bien réel, entre le Venezuela et la Colombie. Ses habitants sont les oubliés de « *Dieu qui a toujours quelqu'un d'autre à accompagner* ». La frontière attire les candidats à l'exil qui tentent leur chance au péril de leur vie. La mort happe la plupart d'entre eux, l'errance récupère les survivants, ou bien les gangs qui sèment la terreur. Le fleuve et la terre rejettent les cadavres. Personnage central, Visitación Salazar s'est donné pour objectif d'offrir le repos éternel à ces anonymes dans son cimetière illégal. Mais cette terre est convoitée par le maire, affidé du caïd local. Forte tête et convaincue par sa mission, Visitación résiste, arme à la main. Elle veut croire qu'aucun homme, aussi influent soit-il, n'aura le dessus. Elle recueille une femme, Angustias Romero, dont elle a enterré les deux jumeaux, qui devient son assistante. Ce couple puissant conduit le récit comme Visitación au volant de son pick-up : en état d'alerte.

En de courts chapitres, Karina Sainz Borgo livre ici une fiction qui fait écho à l'actualité de très nombreuses frontières. Née à Caracas en 1982, juriste de formation et journaliste, elle vit en Espagne depuis 2006. C'est là qu'elle a écrit son premier roman traduit en français, *La Fille de l'Espagnol* (Gallimard, 2020), évoquant l'effondrement économique du Venezuela. Sa langue emprunte au réalisme magique. On est à la fois dans la tragédie antique et le western latino-américain, au féminin. Et si la violence règne, le Tiers Pays n'échappe pas aux miracles, à la rédemption, et au cycle naturel qui ramène la vie après la mort. – Adélaïde Robault

Le Tiers Pays

Karina Sainz Borgo

Éd. Gallimard, 295 p., 23 euros.

À Mossoul, j'ai retrouvé Assad et Amr, les deux frères yézidis que j'avais rencontrés à l'école coranique. Ils se faisaient appeler Abou Yusef al-Sinjari et Abou Khattab al-Sinjari désormais et eux aussi s'étaient inscrits pour devenir martyrs.



Ils n'avaient pas l'air d'avoir peur.



À partir de ce moment-là, j'avais toujours ma ceinture sur moi. Sauf pour dormir, bien sûr. C'était un peu encombrant mais ça donnait aussi beaucoup de prestige.



© ÉDITION DELCOURT, 2024 - POIRET, HORNEMAN

ROMAN GRAPHIQUE

Les enfants du chaos

« Je m'appelle Mahar. Avant cet été 2014, je crois que je ne pensais qu'à jouer. » Le jeune yézidi qui se confie ainsi à la journaliste Anne Poiret avait 10 ans lorsqu'il a cessé tout jeu pour devenir un petit soldat de Daech. Le roman graphique *Mahar le lionceau* restitue les étapes de cette bascule dans l'horreur et la fragile reconstruction de l'adolescent. Lauréate du prix Albert-Londres, Anne Poiret a rencontré Mahar¹, en 2020, dans le camp de Kadia, au Kurdistan irakien. Elle reconnaît s'être longtemps tenue à distance des enfants dans ses reportages : « J'ai souvent échoué à les interviewer. Obtenant à mes questions "oui/non" pour seule réponse. » Ici, pourtant, elle retranscrit avec une grande acuité les propos de ce jeune originaire de Kocho, dans le Sinjar. Peut-être, suggère-t-elle, parce qu'il avait le même âge que sa fille lorsqu'il a été enlevé pour intégrer les camps d'entraînement de Daech. On estime à 4 000 le nombre de ces « lionceaux » embrigadés par le califat. Quelques planches nous rappellent la progression fulgurante de l'État islamique en Irak il y a tout juste dix ans, le dynamitage des lieux de culte non

sunnites, les maisons des chrétiens signalées d'une lettre peinte sur la porte et le calvaire spécifique des yézidis. Une minorité ethnique très présente dans le gouvernorat de Ninive. Le récit se poursuit à la première personne au plus près des souvenirs cauchemardesques de Mahar : l'évasion de son père qui réchappe à une tuerie, l'enlèvement de ses sœurs par Daech, son propre rapt et le début de son endoctrinement pour le déraciner de son histoire personnelle – du changement de nom aux constants déplacements. À 12 ans, le lionceau tue pour la première fois. Servi par les illustrations expressives du dessinateur danois Lars Horneman, ce récit n'est pas totalement dénué d'espoir. Celui d'un lent retour à soi-même lorsque l'ex-enfant-soldat retrouve les siens, qu'il est accompagné, soutenu, aimé. – Aurélie Carton

1- Prénom donné par Anne Poiret pour le protéger en tant que mineur.

Mahar le lionceau ou l'enfance perdue des jeunes soldats de Daech
Anne Poiret (scénario) et Lars Horneman (dessin)
Éd. Delcourt, 152 p., 18,95 euros.

FILM

Toutes les couleurs du monde

Babatunde Apalowo

C'est le lynchage d'un homosexuel à Lagos, qui a convaincu le réalisateur nigérian de tourner ce film. Bambino, jeune livreur célibataire, repousse les avances de sa voisine et se refuse à vivre une histoire d'amour avec Bawa, photographe amateur. Le rythme lent saisit les infimes évolutions des trois personnages, tandis que les plans fixes accentuent l'enfermement de Bambino. Un film courageux alors que les relations entre personnes de même sexe sont lourdement pénalisées au Nigeria. – A.C.

1 h 32. Sortie le 8 mai.

ROMAN

La Propagandiste

Cécile Despairies

Historienne spécialiste de la période de l'Occupation, l'autrice a choisi le roman pour évoquer le passé plus que trouble de sa famille. Et surtout celui de sa mère, Lucie, éperdument amoureuse d'un Alsacien grand admirateur du médecin SS Josef Mengele. Comme pour un puzzle, la narratrice rassemble des morceaux épars de la vie de Lucie, vouée au mensonge, à la trahison, à la spoliation des biens juifs. Le ton est grinçant, le propos sidérant. – A.C.

Éd. du Seuil, 224 p., 19 euros.

Une censure qui ne dit pas son nom

Plusieurs films ont récemment fait l'objet d'attaques xénophobes sur la plateforme AlloCiné et sur les réseaux sociaux. Ces campagnes d'intimidation ciblent aussi les financements d'œuvres engagées.

Tout commence par un tweet, fin octobre 2023, du compte « Destination Ciné », tenu par un anonyme qui offre régulièrement à ses 25 000 abonnés des critiques ciblées contre certains films français. Celui-ci épingle les financements publics, comme celui de la région Grand Est, dont a bénéficié le film *Avant que les flammes ne s'éteignent* de Mehdi Fikri. Ce long-métrage décrit la lutte d'une famille touchée par les violences policières. Les commentaires haineux pleuvent. « Il y a eu une réaction en chaîne », retrace Mélanie Simon Franza, gérante de la Grande Distribution qui accompagne les distributeurs dans leur stratégie de diffusion. Le film est dépeint sur les réseaux sociaux comme un « navet pro-racaille



[...] subventionné par l'argent public ». Et Camélia Jordana, l'actrice principale du film de Fikri, se retrouve calomniée. L'Association des acteur·ices alerte, fin 2023, sur des « propos racistes et misogynes d'une extrême violence ». Très vite, l'extrême droite prend le relais : l'antenne de Moselle de Reconquête !, le parti d'Éric Zemmour, qualifie le film d'« hostile à la France ». Le jour de la sortie en salle, le 15 novembre, dès minuit, le site AlloCiné est pris d'assaut. Visitée par 14 millions de visiteurs uniques chaque mois, cette plateforme d'information sur le cinéma publie des critiques de la presse et du grand public. Or des centaines de messages déferlent sur le site en quelques minutes. « Cela allait des commentaires négatifs aux messages racistes, avec des notes extrêmement basses, de 0 ou 0,5. C'est très grave, car cette note AlloCiné compte beaucoup pour les spectateurs », explique Mélanie Simon Franza. Ce type d'attaques n'est pas un cas isolé. Plusieurs films en ont fait les frais, comme *Rodéo* de Lola Quivoron, plongée dans le monde des rodéos



urbains en moto, sorti en 2022. Une interview dans laquelle la réalisatrice évoque la responsabilité de la police dans certains accidents mortels de cross bitume déclenche des vagues de commentaires haineux sur les réseaux sociaux, « *imputables à des groupes d'extrême droite* » selon la Société des réalisatrices et réalisateurs de films (SRF). Ces commentaires sont repris par des syndicats de police, puis par des élus de droite et d'extrême droite, jusqu'à l'émission *TPMP*, sur la chaîne C8, animée par Cyril Hanouna. Devant près d'un million de téléspectateurs, l'animateur qualifie *Rodéo* de « *merde* » et sa réalisatrice d'« *abrutie* ». Avant d'inviter à ne « *surtout pas* » se rendre en salle. La même année, Émilie Frèche, réalisatrice du film *Les Engagés* sur la solidarité vis-

à-vis des personnes exilées, est ciblée par des commentaires xénophobes. Au point d'annuler un déplacement à Saint-Brieuc face aux menaces reçues à l'annonce de la projection.

Une tardive prise de conscience

Si le phénomène s'accélère, il n'est pas nouveau. Décembre 2016 : le réalisateur Lucas Belvaux achève, avec son équipe, le mixage du film *Chez nous*, sur la montée d'un parti d'extrême droite dans le nord de la France. La bande-annonce est alors rendue publique. « *Le jour même, on a un déluge de réactions de cadres du Front national, reprises par les militants sur les réseaux sociaux* », se souvient le réalisateur. « *Ce film relève de la propagande d'État. Il est financé avec l'argent public* », avait par exemple lancé Nicolas Bay, eurodéputé frontiste, sur i-Télé (ex-CNews). Épingler les collectivités qui subventionnent les films est donc une stratégie bien rodée. L'équipe de *Chez nous* avait aussi été confrontée aux attaques sur le site AlloCiné. « *Dès le jour de la sortie, on a eu des notes catastrophiques... Avec énormément de commentaires haineux. C'était très organisé* », décrit Lucas Belvaux. À l'époque, son équipe s'était sentie isolée. « *Trois mois après les premières*

attaques, nous n'avions toujours reçu aucun soutien d'organisations professionnelles ou de syndicats, poursuit le réalisateur. Or ces premières victoires ont renforcé l'extrême droite dans les techniques qu'elle continue de déployer. »

Six ans plus tard, en septembre 2023, face à la multiplication de ces offensives, la Société des réalisatrices et réalisateurs de films (SRF) lance enfin une cellule de veille dédiée au sujet. Le but : « *envisager une riposte à ce que l'on peut qualifier de bataille culturelle engagée par l'extrême droite de manière ouverte et assumée* », expose Christophe Cognet, réalisateur et membre du conseil d'administration de la SRF. Le 22 novembre 2023, une semaine après la sortie du film de Mehdi Fikri, la SRF déclare publiquement : « *Nous assistons à une offensive résolue, massive et coordonnée de cette mouvance sur le terrain culturel, dont le cinéma, art populaire par excellence, est une cible privilégiée.* » Malgré ce soutien, les répercussions sur les entrées sont évidentes. Or le cinéma reste avant tout une industrie culturelle, où peu de gens acceptent de financer à perte un projet. « *L'échec d'Avant que les flammes ne s'éteignent va pénaliser les films suivants* », s'inquiète Robin Robles, le coproducteur du film. Aujourd'hui, « *il y a une autocensure du milieu*, relaie Christophe Cognet. *De la part de distributeurs, de financeurs, et même de réalisateurs qui changent leur manière de fonctionner* ».

Grâce à sa cellule de veille, la SRF observe en outre que les sympathisants d'extrême droite en ligne parviennent de plus en plus à influencer les élus et à bloquer des financements publics. Exemple avec le documentaire *Vacances en Palestine*, qui raconte l'histoire d'un ancien activiste palestinien revenant sur ses terres. Ce projet avait reçu un feu vert pour une subvention sur des critères artistiques, de la part du comité dédié dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le projet passe ensuite entre les mains des élus de la collectivité. « *D'ordinaire, la validation est quasi automatique. Sauf que l'extrême droite a mis la pression* », explique le réalisateur. Fin février, la SRF l'apprend : les élus ont bloqué l'octroi de la subvention.

Les films sont ainsi attaqués en aval, au moment de la distribution, et en amont, au moment du financement du projet. Pour Christophe Cognet, il y a urgence à enrayer ces détracteurs afin de sauvegarder la pluralité de la création. – Maïa Courtois

VIE DU MOUVEMENT

– Pages réalisées
par Grégoire Osoha



ATELIER TRANSMISSION

Avec la recherche et le plaidoyer, l'éducation aux droits humains est l'une des trois compétences principales d'Amnesty International. À Lyon, des militants se passionnent pour cette activité.

La prison peut-elle être considérée comme un « traitement cruel ou dégradant » ? Peut-on délibérément abandonner sa nationalité ? Dans les locaux de l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev), les questions fusent. Elles sont posées par un groupe de 12 volontaires en service civique, réunis dans le programme « apprentis solidaires ». Âgés de 16 à 24 ans, Fatima, Hachimia ou encore Clément se sont engagés pour des missions solidaires sur

une période de six mois, dont une partie est dédiée à des activités de professionnalisation et de sensibilisation à la citoyenneté. Pour la deuxième année consécutive, l'antenne lyonnaise de l'Afev a fait appel aux militants d'Amnesty International afin d'animer un cycle de cinq ateliers d'éducation aux droits humains, de deux heures trente chacun.

Un peu plus tôt dans la journée, Claire et Mélissa se sont retrouvées chez Jean-Paul, pour préparer la séance. Mélissa estime qu'il faut absolument mettre les jeunes en mouvement : elle propose une activité autour d'une table sur laquelle sont disposés des panneaux reprenant les intitulés de plusieurs droits humains comme le droit à la sécurité, à l'éducation ou à l'information. Charge ensuite aux participants de choisir le panneau le plus significatif pour eux et d'en expliquer la raison au reste du groupe. Claire adoube l'idée : « *La clé pour que tout se passe bien, c'est de savoir s'adapter sur le moment. On prépare toujours beaucoup d'activités mais ce qui compte avant tout, c'est de faire parler les jeunes. Par exemple, passer une courte vidéo sur la peine de mort n'a de sens que si on les fait réagir sur ce qu'ils ont vu* », renchérit Mélissa.

Aucune séance n'est identique. Certaines sont plus gratifiantes que d'autres lorsque les participants s'investissent avec cœur dans les activités. Mais les militants ont chaque fois le sentiment de partager un peu de lumière et leurs

AU CENTRE

Jean-Paul et Mélissa en pleine discussion avant leur séance d'éducation aux droits humains avec les « apprentis solidaires ».

© GRÉGOIRE OSOHA

À DROITE

Journée Rentrée jeunes d'Amnesty International à Lyon, le 14 octobre 2023.

© GRÉGOIRE OSOHA





valeurs. « On ne m'a jamais parlé des droits humains quand j'étais adolescente, alors que je suis sûre que ça m'aurait beaucoup apporté. C'est pour ça que je m'engage aujourd'hui », explique Mélissa. Avant de mener des ateliers d'éducation aux droits humains, l'étudiante a pris le temps de se former aux techniques pédagogiques préconisées par Amnesty International France (voir encadré) comme le « photolangage » ou le « débat mouvant ». Ce dernier permet aux acteurs d'un débat de manifester l'évolution de leur opinion en se déplaçant physiquement dans une pièce tout au long de l'échange. Mélissa participe ainsi régulièrement aux rencontres organisées par Christine, relais « Éducation aux droits humains » de l'ONG pour la région Rhône-Loire-Ain. Ces journées sont destinées à échanger sur les bonnes pratiques de chacun et chacune. « Certains d'entre nous ont par exemple une meilleure connaissance des très jeunes publics, d'autres savent mieux s'adresser aux ados. J'en profite aussi pour présenter de nouveaux outils. » Ces moments permettent également de créer de la cohésion entre les militants de la région. Comme lors de la Journée rentrée jeunes où une trentaine de bénévoles de moins de 25 ans se sont réunis en octobre dernier afin de (re) découvrir les grands principes d'Amnesty International.

Dans les locaux de l'Afev, le trio — Mélissa, Claire, Jean-Paul — est rodé. Tandis que la première donne le tempo, la deuxième prend soin de faire parler tous les volontaires en service civique, et le troisième répond à leurs interrogations en s'appuyant sur ses connaissances en droit international. « Ce qui est bien, c'est qu'on n'est pas pressés par le temps. On a cinq séances pour leur répondre. Parfois, lorsqu'on n'a qu'une heure pour un groupe, c'est frustrant », confient les trois bénévoles. Leur démarche est appréciée par Babou, coordinateur des « apprentis solidaires » de l'Afev. « Pour nos jeunes, ce sont vraiment des moments précieux. Ils sentent que leur parole est prise en considération par les militants d'Amnesty International. Ils ressortent des ateliers en ayant appris des choses et aussi pris confiance en eux. » ●

DÉFINITION DE L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS

Permettre d'appréhender les droits humains de manière ludique et pédagogique pour les comprendre, les respecter et les défendre au quotidien. Amnesty International France a développé des activités variées à pratiquer en groupe, mais aussi des activités (quiz) à faire individuellement ou en famille, depuis chez soi. Des fiches sont à télécharger et des livrets pédagogiques peuvent être commandés.

En savoir plus sur amnesty.fr/education

AGENDA Pour en savoir plus : www.amnesty.fr/agenda

La Marseillaise des femmes



C'est quoi ? Une course citoyenne pour défendre la liberté des femmes dans le monde. Cette année, Amnesty International soutient le droit des femmes en Europe. Avec pour défi : dépasser le nombre atteint en 2023 de 8 000 participantes !

Pour s'inscrire : <https://marseillaisedesfemmes.com>, clemaire7@gmail.com

C'est où ? Parc Borely, à Marseille.

C'est quand ? Les 24 et 25 mai, de 12 h à 19 h. Le 26 mai, course dès 8 h.

VIRE (14)

Ciné-débat
Place Castel
amnesty.vire@gmail.com
16 mai

CHAMBÉRY (73)

Foire aux livres
Chapelle Vaugelas
chambery@amnestyfrance.fr
15 au 18 mai

SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ (85)

Course
L'Amnestienne
nordouestvendee@amnestyfrance.fr
19 mai

PARIS 11^E

Cinéma
Film *Afghanes*

parisquartierlatin@amnestyfrance.fr
30 mai

MOULINS (03)

Concert jazz
Cave du jazz club Moulinois
contact@jazzclubmoulinois.fr
31 mai

PERTUIS (84)

Foire aux livres
44, place Saint-Pierre
pertuis@amnestyfrance.fr
1^{er} juin

AGEN (47)

Foire aux livres
Place Wilson
gillescori@outlook.fr
1^{er} juin

ERRATUM

Dans *La Chronique* n° 448, mars 2024, p. 26, il fallait lire :

Julio le sait, « *ils cherchaient des aveux, pas des preuves* ». Quelques jours plus tard, trois camarades du FRAP sont arrêtés et condamnés à mort par un tribunal militaire. Sans aucune garantie procédurale, leurs avocats sont expulsés de la salle d'audience sous la menace des armes et remplacés par des avocats militaires qui n'ont pas eu le temps de prendre connaissance des accusations. Les sentences ont été signées à l'avance. Ils sont fusillés les semaines suivantes.

ACTION DU MOIS



BANGLADESH

Maung Sawyeddollah

Monsieur Mark Zuckerberg,

Maung Sawyeddollah aimait jouer au foot et rêvait de devenir médecin. Mais en 2017, à l'âge de 15 ans, il a dû fuir avec sa famille lorsque l'armée du Myanmar lançait une campagne de nettoyage ethnique contre les Rohingyas. Il vit désormais dans le camp de réfugiés de Cox's Bazar au Bangladesh. Avant ces attaques et pendant des années, les algorithmes de votre entreprise Meta ont amplifié la haine anti-Rohingyas sur Facebook, alimentant la violence perpétrée par l'armée. Maung Sawyeddollah et sa communauté demandent à Meta de verser des réparations et de financer des programmes d'éducation dans le camp de Cox's Bazar. Et en tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, je vous enjoins d'assumer votre responsabilité en leur accordant ces réparations. Veuillez agréer, Monsieur Zuckerberg, l'expression de mes sentiments distingués.

AGIR

Adressez vos appels à

Meta CEO
1 Hacker Way
Menlo Park, CA 94025
États-Unis
Courriel : humanrightsteam@meta.com

Copie à envoyer à

Siège Social Facebook Europe
4 Grand Canal Square
Grand Canal Dock
Dublin 2 Irlande

Retrouvez cette action
et d'autres propositions sur :
amnesty.fr/personnes

BONNES NOUVELLES



La criminalité environnementale représente la quatrième activité criminelle au monde, après le trafic de stupéfiants, la traite des êtres humains et la contrefaçon. © LAURENT GRANDGUILLLOT/REA

EUROPE

Écocides : les criminels sur la sellette

Commerce illégal du bois, épuisement des ressources en eau, violations des lois sur les produits chimiques : le 27 février, le Parlement européen a voté un texte qui allonge la liste des crimes environnementaux. Désormais, les entreprises pourront se voir infliger des amendes s'élevant de 3 à 5 % de leur chiffre d'affaires mondial annuel. Les personnes risqueront jusqu'à dix ans d'emprisonnement. *Last but not least*, les lanceurs d'alerte devront bénéficier « d'un soutien et d'une assistance dans le cadre de procédures pénales ».

BRÉSIL

Rendre justice à Marielle Franco

Conseillère municipale noire et militante LGBTI+, la Brésilienne Marielle Franco était abattue avec son chauffeur le 14 mars 2018. Après six années de procédure, trois commanditaires présumés de ces assassinats ont été incarcérés, parmi lesquels un député fédéral et un ancien chef de la police. « Dieu seul sait à quel point nous rêvions de ce jour ! », s'est réjouie la nouvelle ministre de l'Égalité raciale du Brésil, Anielle Franco, la sœur de Marielle. En 2018, elle avait fait part de sa détermination pour obtenir justice lors du sommet des défenseurs coorganisé par Amnesty International.

AMAZON

Touché au portefeuille

Amazon a annoncé en février le versement de 1,9 million de dollars à plus de 700 employés émigrés en Arabie saoudite. Pour pouvoir travailler, ces migrants avaient dû payer des bakchichs à des sous-traitants d'Amazon. En octobre 2023, Amnesty International avait dénoncé ces pratiques dans un rapport *Don't worry, it's a branch of Amazon*¹. Pour Steve Cockburn, responsable du programme Justice économique et sociale de l'ONG, « cette affaire doit servir de leçon aux autres entreprises opérant dans le pays ».

1— « Ne vous inquiétez pas, c'est une filiale d'Amazon ».

LA CHRONIQUE

LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Claude Samouiller

RESPONSABLE ÉDITORIALE

Pauline David

RÉDACTRICE EN CHEF

Virginie Roels

PREMIÈRE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Claire Laudereau

RÉDACTRICE RESPONSABLE CULTURE

Aurélien Carton

ASSISTANTE ICONOGRAFIE

Vanessa Lepoutre

CONTACT RÉDACTION

chronique@amnesty.fr

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Anouchka

Étienne Bouche

Christian Caujolle

Maïa Courtot

Bernard Debord

Josette Debord

Michel Despratx

Elsa Dupont

Pierre Haski

Michel Henry

Grégoire Osoha

Adélaïde Robault

Damien Roudeau

Théophile Simon

Eva Tapiro

CORRECTRICES

Mireille Berkani

Élisabeth Maucollot

CONCEPTION / RÉALISATION

Élise Desmars-Castillo

Virginie Heid

EN COUVERTURE

© Damien Roudeau

ABONNEMENTS

3 €/mois ou 36 €/an

(30 € si membre

d'Amnesty International)

CONTACT ABONNEMENTS

smd@amnesty.fr

IMPRESSION

Aubin Imprimeur

86 240 Ligugé

N° DE COMMISSION PARITAIRE

0424684664

ISSN : 0761-9359

Dépôt légal : 2^e trimestre 2024

La Chronique, mensuel
d'Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75 940 Paris cedex 19



La déportation oubliée

la déportation des habitants de la campagne dans des bourgs ou des camps improvisés, contrôlés par l'armée et cernés de fossés et de barbelés. Pour que la coupure avec les rebelles soit totale, il pratique une politique de la terre brûlée consistant à détruire toutes les ressources des campagnes. Le chemin de fer, au réseau déjà important, va permettre la déportation d'un demi-million d'hommes, de femmes et d'enfants, soit le quart de la population. En quelques mois, rien n'ayant été prévu pour une telle concentration humaine en matière de logement, d'hygiène et d'alimentation, la disette laisse place à la famine et les maladies aux épidémies – variole, tuberculose, paludisme. La situation, en cette fin de XIX^e siècle, ne peut échapper aux premiers reporters de guerre. Leurs clichés, jusqu'ici jamais vus, de corps décharnés et d'enfants aux ventres gonflés choquent l'opinion mondiale comme la presse, notamment américaine. Celle-ci n'hésite pas à comparer « reconcentration » espagnole et « camps d'extermination ». Le chiffre de 100 000 morts, avancé¹ après deux ans de cette politique, justifie les appels à une intervention humanitaire, ce dont s'empare le président américain McKinley. Voilà longtemps



© World History Archive Alamy Banque d'Images

« Les reconcentrés
meurent de faim ?
Mais c'est précisément
pour cela que j'ai ordonné
la reconcentration ! »

– Valeriano Weyler

que les États-Unis lorgnent les richesses et l'intérêt stratégique de l'île. Le gouvernement espagnol, affolé, a beau remplacer Weyler et mettre fin à la « reconcentration », il est trop tard. Le 22 avril 1898, les États-Unis, invoquant « des raisons humanitaires », déclarent la guerre à l'Espagne. Après un blocus et la proclamation de l'indépendance de Cuba, ils placeront l'île sous protectorat militaire... et établiront ainsi une autre première historique : l'emploi de l'argument humanitaire à des fins politiques.

1- Source : le sénateur américain Redfield Proctor (1831-1908) après une mission d'observation. Un bilan confirmé par les historiens.

[illegible]



FONDATION
AMNESTY
INTERNATIONAL

FRANCE

Sous l'égide de la
Fondation Université Paris Cité

**LUTTER CONTRE
LES DISCRIMINATIONS,
LE RACISME,
LES VIOLENCES
SEXISTES ET
SEXUELLES,**

ÇA S'APPREND !

C'est le moment
d'investir dans
l'éducation aux
droits humains !
Faites un don
en flashant
ce QR code



La Fondation Amnesty
International France
finance des projets
de terrain d'éducation,
de formation et
de sensibilisation
aux droits humains
pour construire
un monde plus juste
et plus égalitaire.





CHINE

Sophia Huang Xueqin et Wang Jianbing

Elle a lancé le mouvement #MeToo en Chine, en dénonçant le harcèlement sexuel dont elle avait été victime. Lui est militant syndical. Les autorités leur reprochent d'avoir tenu des réunions pour discuter de féminisme, de droits des personnes LGBTI+ ou encore de droit du travail. Arrêtée en septembre 2021, Sophia Huang Xueqin a été détenue au secret pendant plus de six mois, tout comme son ami, Wang Jianbing. Incarcérés à Guangzhou (Canton), ils n'ont droit à aucune visite.

Illustration d'Elsa Dupont